

LYON - SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

VILLÉGIATURES

Déserte notre bonne ville de Lyon, déserte nos vélodromes. Nous n'entendons plus dans les rues de la Croix-Rousse que le bistanclac éternel des métiers et la rue de la République n'est sillonnée que de voitures teuf-teuf couvertes d'une grise couche de poussière.

Le soleil d'août, comme le capitaine de navire qui crie : « Tout le monde sur le pont ! », a, lui, commandé : « Tout le monde à la campagne ! » et chacun s'en est allé par les grandes routes et les vertes prairies, à travers les bois et les champs.

Le sport chôme et jamais, pourtant, il n'eut une plus belle application. C'est maintenant le sport raisonné. Fides matches, fi des records ! L'allure de l'excursion est généralement modérée. Que l'on soit à bicyclette, en automobile ou que plus simplement l'on marche à pied, on voyage pour voir, pour s'instruire, pour admirer, pour s'extasier et il est tout naturel que l'on ne cherche pas un « emballage » qui n'a sa raison d'être que sur une piste ou sur une route avec un but bien défini, une timbale à décrocher et tout l'appareil plus ou moins imposant que comporte un concours ou une lutte.

Et c'est vraiment un plaisir plus reposant et rempli de plus de charmes aussi que de voir, pour un temps, nos habituels « pédaleurs » mettre un frein à la fureur de leurs jarrets et se promener aussi tranquillement que nos bourgeois ventrus et poussifs auxquels les très entendus docteurs de nos stations balnéaires ou thermales ordonnent un parcours régulier de huit kilomètres à l'heure autour du parc, en un flirt doux et somnolent.

C'est aussi le moment des découvertes. Les allures villégiaturantes qui font place aux allures vertigineuses, permettent aux touristes de trouver les sites charmants, de faire la connaissance des vieux manoirs, des coins pittoresques et de toute cette multiplicité d'agréments dont nos grandes routes sont bordées.

— Tiens, tiens, se dit-on, mais je n'avais pas vu cela, lors de mon dernier passage.

Parbleu, au dernier passage, on filait avec la rapidité d'un train express, le dos courbé sur le guidon, les yeux mis à l'abri par la large « viscope » de cuir et n'ayant de furtifs et rapides regards que pour les concurrents que l'on sentait derrière soi.

Le canotage, tout particulièrement, devient un exquis passe-temps. On ne doit plus appartenir alors à aucune équipe, ni seniors, ni juniors, ni rien. Les barques s'égarent dans les ajoncs le long de la rivière et près de la berge ce sont d'interminables flâneries où se vivifient au grand air les poumons, où la rêverie et l'imagination qui sont habituellement des abstractions pour nos matcheurs habitués à de plus solides « matérielles » reprennent hautement leurs droits.

Ce sont les bons moments de la saison, loin du mouvement de la ville grouillante, loin des jalousies, loin des petites haines de clans, loin de tout ce qui, chaque jour, vient gâter notre existence, nos ris et nos jeux.

Il n'est alors pas un seul coin de la campagne et de la montagne qui ne soit exploré. L'alpinisme, qui est bien parfois un peu grotesque lorsqu'il est absolument régulier, se transforme en patientes explorations. Peu importe la question du drapeau planté à une altitude élevée, peu importe le nombre de kilomètres à faire, on va à sa guise, comme il plaît, on s'arrête ou l'on marche la chanson aux lèvres, le repas froid dans la sacoche et l'on déjeune où l'on se trouve en compagnie de bergers et de bergères.

Messieurs de la ville qui riez si volontiers de nos innocentes manies champêtres, reconnaissez-vous aujourd'hui, alors que vous étouffez dans vos rues étroites et dans vos appartements lilliputiens, que nos goûts sont préférables aux vôtres et que mieux vaut le mont Pilat que la rue de la République ou le plateau de la Croix-Rousse ?

Mais, comment se fait-il que brusquement cessent les sports exagérés pour faire place à ce demi-entraînement ?

La raison est aussi simple que la cause en est, d'une façon générale, charmante et gracieuse. Pendant les mois d'août et de

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

septembre on est en vacances, les familles se réunissent nombreuses dans les cottages et les villas. L'unique présence des dames, mères, sœurs, cousines, toutes désireuses de suivre les jeunes gens dans leurs promenades, toutes « emballées » et ne rêvant que bicyclettes et courses, suffit à calmer l'ardeur des hommes. Un sportsman, n'est-il pas avant tout doublé d'un gentleman? N'est-il pas dans les traditions françaises de céder toujours le pas à nos compagnes? Or, celles-ci ne sont pas de fidèles adeptes des rapides entraînements.

Et voilà la raison toute simple qui occasionne ce ralentissement. Nos « sportifs » ne sont pas dédaigneux des grâces de leurs sémillantes parentes et amies et, du reste, peut-on leur en faire un reproche?

Le mot, devenu célèbre : « Cherchez la femme », reçoit une fois de plus sa consécration.

De même que le coureur fait sur une piste des prodiges de valeur, moins peut-être, pour arriver bon premier que par une question d'amour propre pour se rehausser et s'enorgueillir aux yeux d'une dame qui suit ses évolutions, de même il s'incline devant les désirs de sa compagne, lorsque celle-ci, son guidon à la main et, marchant à pied, devise à ses côtés en s'égayant, par monts et par vaux, dans les chemins ombrés.

Prenez garde, bons professionnels, ceci tuera cela et l'amour pourrait bien prendre la place de vos entraîneurs!

THÉO-DUREUIL.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

HIPPISME



LES COURSES

Courses de la Tour-du-Pin.

Un temps superbe, la chaleur tempérée par une légère brise, beaucoup de toilettes au pesage, une foule nombreuse et animée sur la pelouse, tout a contribué au succès de la réunion de dimanche. Salué au passage, MM. le marquis de Virieu, Rajon, député; Biétrix, de Montal, Tardy, sous-préfet, etc.

L'Harmonie de la Tour-du-Pin prêtait son concours.

Etaient commissaires: MM. Gabriel de Savy, Fernand de Montréal, le marquis de Leusse; commissaire militaire, M. le lieutenant-colonel Virvaire.

Voici les résultats de la journée:

PREMIÈRE COURSE. — Prix de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, au trot monté. — 1. Bibi, M. Cocharl; 2. Bichette, M. Cottaz; 3. Céline, M. Rostaing; 4. Belle, M. Millat.

DEUXIÈME COURSE. — Prix du Chemin de fer, course de haies (handicap). — 1. Assyrie, M. A. Zafiropulo; 2. J'y pense, M. J. Thirouin.

TROISIÈME COURSE. — Prix du Gouvernement de la République, au trot monté. — 1. Bichette, à M. Cottaz; 2. Sirène, à M. Rossio; 3. Nigrot, à M. Cottaz.

QUATRIÈME COURSE. — Prix de la Société des Steeple-Chases de France, steeple-chase militaire 2^e série. — 1. Ray monde, à M. Noubel, capitaine au 12^e hussards.

CINQUIÈME COURSE. — Prix de la ville de la Tour-du-Pin, au trot monté. — 1. Princesse de la Loire, à M. A. Mahier; 2. Réveuse, à M. Cottaz; 3. Cadet, à M. Cottaz; 4. Sirène, à M. Rossio; 5. Nigra, à M. Cottaz.

Prix de la Société Sportive d'encouragement, course de haies. — 1. Antigone III, à M. Dugas; 2. Facétie, à M. B. Laune; 3. Cigale II, à M. de Maistre; 4. Aventure, à M. le comte de Montmorillon.

2^e Prix de la Société des steeple-chases de France, steeple-chase 6^e série. — 1. Florentine, à M. Bouchet; 2. Gascogne, à M. Thirouin; 3. Antigone III, à M. Dugas.

Courses de Roanne

Admirablement organisées, les courses de dimanche ont eu un succès sans précédent, juste récompense des efforts intelligents du Comité des courses pour mettre notre hippodrome au même rang que les meilleurs de la région.

Aux tribunes et au pesage, un grand nombre de dames égayaient le coup d'œil avec leurs élégantes et claires toilettes. Tous les sportsmen de la région étaient présents et nous avons remarqué la présence de MM. de Poncins, de Quinemont, du Chevalard, du Peloux, Peillon, Fortier-Beaulieu, d'Assier, de Romanet, Verchère, comtesse de Pons, baronne et baron d'Ailly, de La Tour-du-Pin, de Sainte-Péreuse, de Grassin, de Ravel, baronne de Béost, Mulsant, Chaverondier, de l'Harpe, baron de Vougy, Verrière, docteurs Auboyer, Talichet, Alex, de Villaine, Gignoux, Sardaine, Jacquier de Vacheron, Rabourdin, Bonnier, de la Farge, familles Bonnaud, Vadon, Déchelette, Guilloud, Buchet et tous les sportsmen de la région.

Le défilé du retour a été des plus brillants.

Voici les résultats:

Prix du Conseil général (trot monté). — Six partants. — 1. Le Salève; 2. Marmiton; 3. Bistouri; 4. Brunette.

Prix des Haras (trot monté). — 1. Le Salève; 2. Recette.

Prix de la Société sportive d'encouragement. — 1. Cratère; 2. Izol.

Steeple-chase militaire. — Six partants. — 1. Bambin, à M. La baume; 2. Goth, à M. Godinot; 3. Electroscope, à M. Benaguel.

Ce steeple-chase militaire, couru pour la première fois sur notre hippodrome, a vivement intéressé le public. Une chute sans gravité.

Prix de la ville de Roanne (steeple-chase à réclamer). — Six partants. — 1. Ménil Jean; 2. Campana; 3. Orthodoxe.

Cette course a été menée d'une façon remarquable.

Prix de la Société des steeple-chases de France. — Cinq partants. — 1. La Fontaine; 2. Alacran; 3. Pluton.

Marquée par deux chutes qui, heureusement, n'ont fait aucune victime.

Prix du Conseil général (trot attelé). — Trois partants. — 1. Faisan III; 2. Marmiton; 3. Brunette.

Les courses étaient précédées du concours hippique qui s'est tenu à l'hippodrome de Mâtel. Il a été favorisé par un temps splendide.

Un lot superbe de chevaux a été présenté au jury de classement composé de MM. de Quinemont, directeur des haras de Cluny; commandant Marion; du dépôt de remonte d'Aurillac, capitaine Picherat du 36^e d'artillerie; Francisque Balay et Cachet. La commission a fait plusieurs acquisitions.

Voici le classement:

Chevaux de 3 ans. — 1^{er} prix, MM Pothier, de Perreux, 100 fr.; 2^e prix, Chaverondier, de Chandon, 80 fr.; 3^e prix, Chevalier-Vadon, de Charlieu, 70 fr.; 4^e prix Deblangey, de Perreux, 60 fr.;

5^e prix, du Chevalard, de Vougy, 40 fr.; 6^e prix, de Villaine de Perreux, 30 fr.; 7^e Villard, de Coutouvres, 20 fr.

Chevaux de 4 et 5 ans montés. — 1^{er} prix, Lasseigne, de St-Haon-le-Châtel, 90 fr.; 2^e prix, Mamessier, de Roanne, 70 fr.

Chevaux de 4 et 5 ans attelés. — 1^{er} prix, Jacquier de Vacheron, de Roanne, 90 fr.; 2^e prix, Godmot, 70 fr.; 3^e prix, Paire, 50 fr.; 4^e prix, Devaux, 50 fr.; 5^e prix, Buchet fils, de Mably, 40 fr.

Courses du Creusot

Bien que les champs ne fussent pas très nombreux, par suite des nombreuses réunions qui avaient lieu sur d'autres hippodromes de la région, la journée du Creusot a présenté un véritable intérêt et, tant au pesage que sur la pelouse, la foule présentait un aspect des plus animés et des plus gais. Beaucoup de toilettes élégantes, beaucoup de brillants uniformes.

Etaient commissaires: MM. le comte d'Esterno, le comte G. Costa de Beauregard, le baron du Theil du Havelt.

Prix de Chanliau. — Au trot attelé ou monté. — 500 fr. — 3.000 mètres environ.

1. Samson, 6'32", à M. Gondard; 2. Robinson, 6'54"; 3. Eglantine, 7'40".

Prix du Polygone (course de haies, réservée aux éleveurs; quatre partants). — 1. Clarisse; 2. Betty; 3. Fauvette; 4. Bicycleette.

Oaks du Centre. — Au trot monté. — 1.000 francs. — 3.400 mètres. — 1. Soubise, au comte de Chantemerle, W. O.

Prix de la Société sportive d'encouragement. — Course de haies. — 1.500 fr. — 3.000 mètres environ.

Fly, f., 4 a., 66 k., par Palikare et Flamande, à M. R. Douvreur (Benoît Léon) 1.; Blue Berry, f., a., à M. J. Deschaux, le propriétaire, 2.

Une longueur.

Prix du Creusot et de la Société d'encouragement. — Au trot monté. — 1.000 francs. — 4.600 mètres. — 1. Ruissdael (3.900), 7'58", à M. H. Conpin (Leportier); 2. Raquette (4.000), 8'30"; 3. Paskou (4.200), 8'30" 1/2; 4. Rully (4.000), 8'42"; 5. Volage (3.950), 8'48".

Prix de la Société des steeple-chases de France. — Steeple chase. — 6^e série. — 2.600 fr. — 3.400 mètres environ. — Rameur, m., 4 a., 70 k., par Mardi-Gras et Raïssa, à M. L. de Romanet (le propriétaire) 1. Pompadour, f., 6 a., 68 k., à M. d'Angerville (M. J. des Chaux) 2.

Une longueur et demie.

Rallye-Paper. — Cette course à laquelle ont pris part onze officiers de cuirassiers, de dragons et de chasseurs a été fort brillante et a été suivie avec passion par tous les spectateurs. C'est M. de Brisault, lieutenant au 16^e chasseurs qui est arrivé premier. Le suivaient de près et dans l'ordre, MM. Verde de l'Isle lieutenant au 10^e chasseurs; de Marion, capitaine au 16^e chasseurs; de Libray, sous-lieutenant au 12^e cuirassiers; de Brisault, lieutenant au 16^e chasseurs; de Montmarin, lieutenant au 10^e chasseurs; Marchal, sous-lieutenant au 26^e dragons; Besaucèle, lieutenant au 16^e chasseurs.

Un accident sans gravité, a seul troublé le succès du rallye; le capitaine Desmichels, du 10^e chasseurs, désarçonné, ne peut éviter le peloton des cavaliers et reçoit un coup de pied de cheval au sommet de la tête. Heureusement, la blessure est superficielle et M. Desmichels se remet bien vite, entouré des soins les plus empressés.

Le concours-foire de la veille a eu plus de succès encore que les années précédentes. Nous en donnerons les résultats dès qu'ils nous seront parvenus.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional: **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

CHASSE



CHIENS

LE BRAQUE DUPUY

Le braque Dupuy est un très grand et très beau chien, ressemblant beaucoup comme forme à un lévrier. Il a la tête longue, étroite et fine, l'oreille plutôt un peu courte et papillonnée, la poitrine profonde, le sternum très développé, le rein harpé, la croupe ronde et l'attache de la queue basse comme chez le lévrier, les pattes fines, sèches; en un mot un grand cachet de légèreté et de distinction.

La couleur aussi est très séduisante, blanc pur et grandes taches marron sombre sans brillant. Les chiens très marrons doivent être mis à l'écart; ils peuvent avoir des mouchetures légères en plus des grandes taches.

Ce chien tient-il réellement du lévrier? Il me semble difficile de l'admettre, car il peut sembler bizarre d'aller chercher, pour faire un chien d'arrêt, la race qui a précisément le moins de nez parmi celles employées à la chasse.

Tout le monde sait, en effet, que le lévrier ne chasse qu'à vue; aussitôt qu'il n'aperçoit plus le lièvre qu'il poursuit, il est incapable de le retrouver; il faut le chercher pour lui afin qu'il puisse l'attraper. Cependant, en étudiant Stonehenge, je vois que le pointer a été créé par le croisement du braque espagnol et du fox-hound, et aussi du grey-hound qui est le lévrier anglais.

Les Anglais, en faisant ce croisement ont eu évidemment pour but de rendre le braque espagnol plus léger et de lui donner de la vitesse, mais ils ont eu bien soin, dans tous les cas, d'abandonner le type du lévrier pour revenir au type du braque. Tandis qu'en admettant que M. Dupuy ait eu l'idée de faire le même croisement, il a conservé, au contraire, à ses chiens le vrai caractère du lévrier et formé une race qui ne ressemble à aucune autre.

Voici, d'après M. Gaston Hublot du Rivault, l'origine exacte de cette race,

Le Dupuy a été créé, vers 1808, par MM. Homère et Narcisse Dupuy, deux frères (la famille Dupuy est originaire du Poitou), M. Homère, l'aîné, habitait la Galichène, sur les bords de la Vienne, le second, Narcisse, demeurait à Chameil, près Poitiers.

Ces Messieurs possédaient de beaux braques venant probablement du Midi; ils étaient blancs et marrons, mais lourds, massifs, à oreilles longues et tombantes, manquant de train et de vigueur. C'est en 1808 que MM. Dupuy eurent l'idée de croiser leurs chiens avec un lévrier (animal merveilleux, du nom de Remus et appartenant à l'un de leurs amis, M. le comte H. de la Porte du Theil, de Forges).

Il résulterait donc de cette déclaration très formelle que le Dupuy serait bien issu du croisement d'un braque et d'un lévrier, aussi bien que beaucoup de pointers, et c'est ce qui m'explique que j'ai eu quelquefois l'occasion de voir des pointers légers qui ressemblaient aux Dupuy.

Quant à ses qualités en chasse, elles sont incontestables, j'ai eu l'occasion d'expérimenter des Dupuy et j'ai pu facilement m'en convaincre.

C'est un chien souple et très facile à dresser, se prêtant à tous les genres de chasse, il est d'une sagesse exceptionnelle et d'une prudence remarquable; aussi, comme pour la plupart des chiens français, il n'a pas besoin de dressage, il suffit de le mener sur le gibier et de lui en tuer.

Il chasse au galop modéré ou au trot; ceux que j'ai eus l'occasion de voir, chassaient un trot très modéré. Sa quête est un peu droite, quête de loup, mais comme il chasse le nez très haut, élevant à de grandes distances, il vous mène très sûre-

ment sur le gibier. Il faut donc toujours le faire chasser de manière à ce qu'il prenne le vent et, comme il est très intelligent, il cherche toujours à pointer dans le vent.

Il arrête comme un roc et toujours le nez haut, j'ai pu constater ce fait sur des cailles que le chien m'arrêtait le nez haut, à de grandes distances.

Si le gibier piète, il piste le nez en terre, c'est là surtout qu'il est brillant ! Il rampe comme un serpent, ne s'emportant jamais et suivant la pièce, qui se dérobe devant lui, sans la perdre.

Beaucoup font le rapport naturellement et toujours avec la dent douce. Il a énormément de vigueur et de fonds, ne craignant absolument pas la chaleur, chassant 7 à 8 heures de suite sans boire, il nage très bien et ne craint pas l'eau. Il est supérieur, dit-on, au bois, ne fuyant pas l'ajonc, ni les fourrés les plus durs.

Comme caractère : le chien est doux et soumis, ne demandant qu'à faire ce que l'on veut de lui ; plutôt timide et craintif avec son maître, pour lequel il montre le plus grand attachement.

Bien dressé, il a peur de mal faire, aussi un dressage trop complet le paralyse et lui enlève beaucoup de son initiative naturelle.

Inutile de dire que ces renseignements m'ont été donnés par un Poitevin, sauf ceux qui proviennent de mon expérience personnelle sur les deux chiennes que j'ai eues en main ; mais je dois dire que j'ai reconnu la plupart des qualités décrites par cet amateur passionné de cette race.

C'est que le Poitevin est fanatique de ce braque et il est certain que le Poitou est la terre classique de la chasse et le pays des bons chasseurs.

Le Poitevin met ses chiens au-dessus de tous les autres, il ne tient pas à les montrer et se contente d'en jouir comme chasseur ! Du reste, il faut le reconnaître, le Poitou est bien loin de Paris et de nos concours. (A suivre.)

CHAUSSURES DE LUXE ET DE CHASSE

Bottes tissus élastique et cuir

Absolument imperméables et de toute solidité

de la Maison CORDING & Cie, de LONDRES

AZALBERT & ICHÉ, seuls dépositaires à Lyon, 22, rue Terme

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Vichy.

Tir du 15 août. — Prix de l'Étang. — 1. M. Nison, 5/5 ; 2. M. Bac, 3/5 ; ont pris part : MM. Pensa, Otto Renberg, Bac, Vison, Lévêque, de Moulignon, Bégule.

Tir du 16 août. — Prix des Vagues. — 1. M. Vison 5/5 ; 2. M. Pensa, 4/5 ; ont pris part : MM. Bégule, Bac, Vison, comte de Le Gonidec de Traissan, Otto Benberg.

Tir du 17 août. — Prix de La Tour. — 1. M. Nison, 6/8 ; 2. comte de Le Gonidec ; ont pris part : MM. Pensa, Nison, comte de La Gonidec, vicomte Doynel, Jimenez.

Tir du 18 août. — Prix des Platanes. — 1. vicomte Doynel, 6/6 ; 2. Vison, 5/6 ; ont pris part : MM. Pensa, Vison, vicomte Doynel, Jimenez, Bégule, de Moulignon.

Tir du 19 août. — Prix Saint-Hubert. — 1. M. Vison, 4/4 ; 2. M. Pensa, 3/5 ; ont pris part : MM. Jimenez, Vison, Pensa, Bégule, de Moulignon, Magne.

Tir du 20 août. — Prix des Ecluses. — 1. capitaine Callard, 4/5 ; 2. Pensa, 3/5 ; ont pris part : Vison, Collard, Pensa, Berjeon Lamy, Philippe, oiseaux supérieurs.

NOTA. — Le tir aux pigeons de Vichy restera ouvert jusqu'au dimanche, 10 septembre.

Tir aux Pigeons de Spa.

Mardi, 8 août. — Prix du Vayal (Handicap) 5.000 fr. — Roberts, 27 m. ; Robinson, 26 m. 1/2, fusil Bodson, part 3.330 ; 3. Higharch, 27 m., fusil Bodson, 1.200 fr. ; 4. comte de Quelen, 26 m. 3.000 fr. ; 5. Moncorgé, 25 m. 1/2, 2.000 fr.

Mercredi, 9 août. — Prix du Sart (Handicap) 3.000 fr. — Comte Dankelmann, 29 m. ; Fadini, 28 m. 1/2, 16/16, part 2.000 ; 3. Waueters, 15/17, gagne 200 fr.

Jeudi, 10 août. — Prix de Liège, 5.000 fr. et une médaille en or ; 1 pigeon à 28 mètres. — 1. comte de Quelen, 12/12, gagne la médaille ; Zenca, 11/12 ; comte Doukelmann, 10/12, 4.500 fr. ; comte de la Chapelle, Charlebosch, part, 500 fr.

Vendredi, 11 août. — Prix de Polluer (Handicap) 3.000 fr. — Comte J. de Liederkerke, 25 m. ; comte de la Chapelle, 25 m. 1/2 ; Crisp, 27 m. 11/11 ; Succi, 25 m. 1/12 10/11 ; comte de Quelen, 26 m. 9/10.

Samedi, 12 août. — Prix de Malchamps (Handicap) 5.000 fr. — Baron de Molembaux, 25 m. ; comte de Quelen, 26 m. 13/13 ; Audina, 27 m. 12/13 ; Aoti, 27 m. 1/2 11/12.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 30 mètres. — Mouton, comte de Quelen, 32 m. ; Robiano, 11/11.

Dimanche, 13 août. — Prix de Francorchamps (Handicap), 2.050 fr. — Du Temple, 28 m. ; di Napoli, 24 m. 14/15 ; Succi, 25 m. 13/14 ; comte Eugène de Robiano, 23 m. 1/2, 10/11.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 28 m. — Marsch, comte de Quelen, comte J. de Piedekerke.

Lundi, 14 août. — Prix de la Gleize (Handicap) 5.000 fr. — Della Faille, 27 m., fusil Bodson ; comte de Quelen, 28 m. 13/13 ; Henry, 24 m., fusil Bodson, 12/13 ; Robinson, 28 m. 1/2, fusil Bodson, 12/13 ; Jacob, 27 m. 1/2 10/11.

Poule réglementaire 1 pigeon à 28 m. — Gagné par M. Bianco, 8/8.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs ; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

TIR

VI^e Concours National de Tir

Organisé par la Société la Patriote de Marseille.

Le VI^e Concours national de Tir que la *Patriote de Marseille* organise du 5 au 16 octobre prochain, s'annonce sous les plus heureux auspices. Grâce au bienveillant concours de l'autorité militaire, les formalités administratives ont été aplanies et le stand du Pharo est mis depuis plusieurs jours à la disposition de la *Patriote*.

Le temps a été mis à profit et déjà la tranchée des cent cibles qui seront mises à la disposition des tireurs est à peu-près terminée ; bientôt vont s'élever de légères et coquilles constructions qui contiendront tout le confort désirable pour les amateurs de tir et qui ne laisseront rien à désirer sans aucun rapport.

Seul le restaurant a dû être mis en dehors de l'enceinte du concours, mais les tireurs n'auront rien à y perdre : il sera installé sur l'esplanade du château du Pharo.

Les tireurs français et étrangers jouiront là du panorama merveilleux de l'entrée des ports de Marseille.

Nous savons, d'autre part, que l'appel fait par la *Patriote* aux sociétés, administrations, banques, compagnie, etc., a été

entendu et que nombreux sont les dons en espèces et en nature qui lui sont parvenus, au siège de la Société, 48, allées de Meilhan.

Nous donnerons sous peu de nouveaux détails sur le programme du concours et nous publierons les dons des généreux donateurs qui assurent la réussite complète du 6^e concours national.

Voici la deuxième liste de souscription :

M. Boell Wilhelm, Lyon, 1 carafon cristal garniture argent; Société des Tireurs Mâconnais, Mâcon, 1 coupe vieil argent; Fossart Amédée, Nice, 10 fr. espèces; M. le Président de la République, 1 objet d'art; Ch. Faurel, Champigneulle, 1 coupe cristal de Baccarat; le Ministre de l'Instruction Publique, 1 biscuit Sèvres, Via a; Bon Marché, Paris, 1 calendrier mémoire; Codde jeune et fils, Marseille, 1 service à crème; Bal prés. des Carabiniers, Givors, 1 médaille d'argent; Billion Armand, Lyon, 5 fr. espèces; Anonyme, Saint-Quentin, 5 fr. espèces; Abadie, Nantes 50 fr. espèces.

Le comte Clary, Paris, 1 médaille vermeil, 1 médaille argent, 1 médaille de bronze; Guérin, Paris, 2 lots art. de Tulle coutellerie; Louis Morin, Marseille, 1 breloque vermeil; Société de Tir de Dijon, 12 bouteilles grands vins Bourgogne; Guy de Massiac, Dijon, 50 fr. espèces; M. le Ministre de l'Agriculture, 1 médaille vermeil; L. Prat, Marseille, 100 fr. espèces; A. Violet, Issy, 1 médaille d'argent; A.-A. Vagliano fils, Marseille, 500 fr. espèces; Huron, Blois, 25 fr. espèces; Isabelle, Rouen, 1 médaille d'argent; Société de Tir de Lyon, Lyon, 1 carabine Martini Kyeher; Mullot fils aîné, Marseille, 250 fr. espèces; Rally frères, Marseille, 250 fr. espèces.

Totaux à ce jour : 39 lots nature; 3.555 fr. espèces.

Erratum. — C'est par suite d'une erreur typographique que, dans notre compte rendu, (n° du 14 août courant) de l'ouverture du concours de tir de la Société de l'Armée territoriale, M. Dufloy a été qualifié de président de la Patriote de Marseille. La circulaire publiée dans le même numéro et exactement avant le compte rendu signalé, était signée du reste par le président du Comité de Direction du même Concours, M. Dufloy, dont nous avons fait, ce jour-là, la connaissance. Nos tireurs lyonnais ont, du reste, fait eux-mêmes cette rectification; mais nous avons tenu à la signaler au moment où nous nous disposons à faire plus ample connaissance avec les tireurs marseillais.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de l'Armée territoriale. — Dimanche dernier a été clos le concours de fin d'année de la Société. L'affluence des tireurs a été considérable et, malgré un vent assez vif, de beaux résultats ont été obtenus.

Au déjeuner qui comptait 80 couverts, le commandant Berthel, président, a remercié de sa présence M. le commandant William, si aimablement obligeant pour la Société, et salué M. Bouffier, secrétaire général du VI^e Concours national que Marseille donnera au mois d'octobre prochain. Il a également souhaité la bienvenue à MM. Paliard-Gaget, Wagner, Haulin, Perroux, de Mâcon, au capitaine Perret, président de la Société de Tir de Vienne reconstituée, à MM. Dufier, du Tir de Lyon, et Delorme, président de la Mornantaise.

En somme les cinq journées de concours, favorisées par le temps, ont été très suivies. La distribution des récompenses aura lieu le 22 octobre.

MM. les tireurs qui espèrent un classement sont priés de remettre le plus tôt possible au siège de la Société, la feuille récapitulative de leurs tirs.

Société de Tir de Lyon. — Dimanche, 27 août, l'après-midi, tir aux cartons réservé aux sociétaires.

Société des Tireurs du Rhône. — Ecole de Tir au Stand de la Doua. — Dimanche, 17 septembre 1899, à 1 heure, séance de l'Ecole de Tir pour les jeunes gens Français de 17 à 21 ans.

Les inscriptions sont reçues au siège de la Société, cours de la Liberté, 61, les mardi, jeudi et samedi, de 8 à 10 heures du soir et au Stand de la Doua les jours de séance fixés au troisième dimanche de chaque mois.

Les inscriptions, les examens pratiques, les théories et les munitions sont gratuits.

Les théories sont faites par des instructeurs militaires.

Instruction préparatoire pour l'obtention du diplôme militaire spécial.

Nous croyons devoir rappeler aux jeunes gens qu'il n'est procédé à aucune élimination et, quel que soit le résultat de leur tir les élèves sont invités à suivre régulièrement les séances d'instruction. Il sera tenu compte des présences pour le classement d'ensemble des tirs de l'année.

Les jours de séance, tir à répartition à 300 et 200 mètres dans les mêmes conditions que pour le concours mensuel.

COLOMBOPHILIE

Fédération Colombophile de Lyon

Le concours de Grenoble en jeunes pigeons de l'année s'est fait, dimanche dernier, dans d'excellentes conditions. Mis en liberté à 5 heures par un officier du génie, aidé des sapeurs colombophiles du colombier militaire de Grenoble, nos jeunes pigeons sont rentrés très rapidement et, malgré le vent du nord qui les contrariait, les arrivées ont été nombreuses vers 7 h. 30; en quelques minutes les prix ont été enlevés, nous donnerons plus tard le classement.

Le concours d'honneur qui met fin à la campagne de 1899, aura lieu aujourd'hui. Les pigeons de la Fédération de Lyon seront mis en liberté à Caen, par les soins des colombophiles de cette ville. Si le temps favorise ce long voyage, nos messagers Lyonnais feront leur apparition vers 3 ou 4 heures du soir. En raison de l'importance des engagements et du long parcours que les pigeons ont à effectuer, le concours restera ouvert toute la journée de dimanche.

Amateurs, soignez !

☞ Dimanche matin, vers 5 heures, aura lieu, à la gare de Lyon-Perrière, un lâcher de pigeons de la société colombophile, le Messager de la Patrie, de Brunoy, près de Paris.

☞ Samedi prochain, 2 septembre, réunion mensuelle de l'Hirondelle. A. V.

SPORTS NAUTIQUES

ROWING

Fédération Française des Sociétés d'Aviron

Séance du 10 août (Extrait). — Le Comité central de la Fédération française des Sociétés d'Aviron s'est réuni sous la présidence de M. Maréchal, président, à Boulogne, le 10 août, au siège de l'Emulation Nautique. Etaient présents : MM. Maréchal, président, pour l'Union du Nord-Ouest; Trarieux, de l'E. N. B., pour l'Union du Sud-Ouest; Dufraine, vice-président de la F. F., et Haffreingue, pour la Fédération du Nord; Garçon, pour la Fédération du Sud-Est; Dolbeau, pour la Fédération Parisienne, et Barrelet, pour les Rameurs de Paris.

Désignation des délégués au Congrès d'Ostende, 15 août :

SOCIÉTÉ CIVILE

DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE

VALS CHARMEUSE

(Ardèche). Siège social avec directeur : 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement. Eau de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin. Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit : Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite est :

Goûtez, comparez et jugez. — Dépôt : Chez tous les dépositaires d'eaux.

MM. Maréchal et Haffreingue, délégués officiels; M. Garçon, suppléant.

L'assemblée examine les propositions à soumettre à la Fédération européenne.

Prix en espèces. — M. Maréchal propose de laisser à chaque nation, pour cette année encore, le choix du système qui lui semblera le meilleur, jusqu'à ce que l'expérience acquise permette de se prononcer.

L'ordre du jour porte de soumettre à la Fédération européenne les dernières additions aux règlements de la Fédération française; adopté sans discussion.

M. Haffreingue propose de créer une classe de vétérans. Cette classe ne figurant pas aux règlements de la F. F., cette proposition ne pourra être soumise qu'ultérieurement.

— Les délégués soumettront à la Fédération Européenne, le vœu déposé en faveur de l'*armement libre* pour 1903 étant expliqué que la Fédération française a voté contre au Congrès de mars.

La Fédération française demandera les championnats d'Europe pour 1900.

Championnats d'Europe

Les championnats d'Europe se sont disputés, mardi 15 août, à Ostende, devant une affluence considérable de spectateurs. La France a remporté deux championnats: à un rameur avec M. Prevel du *Club Nautique de Nice* et à deux rameurs avec MM. Deltour et Vedrenne du *Rowing Club Castillonnais*.

Voici les résultats:

Quatre rameurs. — 1. Club Nautique de Gand en 7 m. 27 s., 2. Emulation de Livourne en 7 m. 29 s.

Un rameur. — 1. M. Prevel, Club Nautique de Nice en 8 m. 3; 2. Deleplanque; gagné très facilement.

Deux rameurs. — Rowing Club Castillonnais (Deltour, Vedrenne) en 8 m. 15 s.

Le Club Nautique de Gand (Deleplanque, Brousse) abandonne.

Deux rameurs — armement libre. — Cercle Nautique de Gand (Bruggeman, Boone). T. 7 m. 25 s., 2. Club Nautique de Turin (Pagliani, Bossi), en 8 m. Le Rowing Club Castillonnais (Deltour et Vedrenne) abandonne.

Huit rameurs. — 1. Club Nautique de Gand en 7 m. 2 s., 2. Club Nautique de Milan en 7 m. 11 s. 1/5, 3. Cercle de l'Aviron de Roubaix.

Cercle de l'Aviron

Sortie Nautique. — Dimanche prochain 27 août le Cercle de l'Aviron organisera une grande sortie nautique sur Albigny. Déjeuner sur l'herbe dans la grande île.

Départ de la flotille à 8 heures du matin.

De Mulhouse à Lyon en canoë

Samedi soir, le Cercle de l'Aviron voyait débarquer à son garage deux rameurs du Rowing-Club de Mulhouse, MM. Auguste et Jules Burgert qui venaient de faire le voyage de Mulhouse à Lyon en canoë.

Partis de Mulhouse le vendredi, 11 août, à 6 heures du soir, ces Messieurs arrivaient samedi soir, à 7 heures, dans le bassin de la Caille, après avoir fait près de 600 kilomètres en 8 jours.

Dimanche soir, les rameurs du Cercle de l'Aviron ont organisé, pour leurs courageux visiteurs, une réception toute cordiale à laquelle assistaient M. et Mme Jules Simonet du Rowing-Club de Mulhouse, venus par chemin de fer, et M. Henri Zwinger, leur compatriote, ancien élève de notre Ecole de Commerce et qui est maintenant à la tête d'une importante maison de soieries de notre ville.

M. Garbit, président du Cercle de l'Aviron, retenu par une fête de famille, avait chargé M. Seux, son secrétaire, de

souhaiter la bienvenue aux hôtes du Cercle de l'Aviron et de leur exprimer non seulement son admiration comme homme de sport, mais aussi sa profonde sympathie en qualité de Français.

Devant la franche cordialité de leurs camarades du Cercle, les rameurs mulhousiens ne se firent pas prier pour conter les péripéties de leur pénible voyage et, tout en écoutant le récit de ce tour de force peu ordinaire, nos braves canotiers lyonnais considéraient avec stupéfaction l'effet des coups de soleil accumulés qui basaient leurs bras et leur visage de la plus étrange façon.

Partis en canoë à un rameur, avec barreur, en se relayant tour à tour, les deux frères s'étaient courageusement aventurés sur le canal de Monthéliard dont les écluses superposées escaladent de hautes montagnes, épouvantant par leur nombre nos imaginations lyonnaises qui hésitent à traverser les deux barrages qui nous séparent des Iles Bennes. Dans la même journée, ils eurent à écluser 47 fois et arrivèrent en 8 jours au total incroyable de 125 écluses sans parler des ponts-levis qui encombraient les canaux et qu'ils étaient obligés de manœuvrer eux-mêmes.

Du canal, ils arrivèrent au Doubs, ce qui leur permit d'accélérer l'allure. A Besançon, ils trouvèrent l'ami Piguot qui les reçut dans ses grands bras avec sa cordialité ordinaire. Après les avoir pilotés dans sa bonne ville, il les embarqua avec d'utiles renseignements sur la route à suivre et, plein de regrets de ne pouvoir les accompagner, il versa une larme copieuse.

Enfin les voilà en Saône. Agréable sensation de voir enfin de l'eau et de l'espace après s'être péniblement traîné pendant six jours entre les murs resserrés d'un canal, ou avoir languï des heures interminables dans les écluses du Doubs plus étroites encore où l'œil ensommeillé suit béatement la ligne d'eau qui descend le long de la pierre humide. Ils se laissèrent donc *décider* avec délices dans le cadre merveilleux des bords de la Saône, arrachés de temps en temps à leur douce rêverie par les vagues d'un vapeur ou par la brusque apparition d'un troupeau de vaches immergées jusqu'aux oreilles et qui regardaient de leurs gros yeux étonnés ces deux êtres étranges, inconnus à leur candeur.

Après deux jours de visite laborieuse aux monuments de notre ville, nos explorateurs sont rentrés à Mulhouse enchantés de leur fatigant mais magnifique voyage, en laissant à leurs camarades du Cercle de l'Aviron une impression charmante. Aussi nous croyons savoir que, l'année prochaine, une équipe du Cercle remontera la Saône et le Doubs et, par le Canal de Monthéliard, escaladeur de montagnes, ira rendre leur visite à nos amis du Rowing-Club de Mulhouse.

GIÉSSÉ

NATATION

GENÈVE. — C'est dimanche prochain, 27 août, que se disputera le criterium de natation organisé par notre excellent confrère, la *Suisse Sportive*, et nul doute qu'il n'obtienne un très grand succès. Jusqu'à présent le nombre des engagements dépasse la trentaine.

LES JOUTES

En donnant franchement l'appui de notre publicité aux joutes lyonnaises, nous étions loin de nous douter que cela produirait une si grande émulation et une aussi rapide extension. Cela prouve que tout vrai *Yonnais* se passionne pour la joute et les exercices nautiques aussi bien qu'autrefois. Mais, jusqu'à présent, nombre d'admirateurs ne s'étaient pas rendu compte du côté sportif de cet ancien divertissement de nos ancêtres; nous allons essayer de convaincre nos lecteurs en donnant un développement de plus en plus grand à nos démonstrations.

Autrefois, les maritimers, les *modaires*, les *crocheteurs* et tous les gens de port, étaient les seuls à pratiquer la joute, mais aujourd'hui que la navigation fluviale est remplacée par la

vapeur et l'électricité, qu'elle est entravée et rendue presque impraticable par la construction de barrages et d'endiguements, et nos anciens marinières disparaissent petit à petit ou quittent le pays, il s'est formé, parmi leurs descendants, des groupements d'hommes modestes qui ont à cœur de conserver les bonnes traditions.

C'est ce qui fait que, dans les groupements actuels, les marinières sont en petit nombre; la grande majorité des adhérents sont de modestes travailleurs d'usine ou d'atelier qui prennent sur leur repos le temps qu'ils consacrent aux exercices de joute et de nage, dont le goût est inné chez eux. Ils sont instinctivement poussés par un sentiment dominateur qui a pour base ce bon renom, ces traditions de famille et de quartier qu'ils veulent transmettre à leur tour à la génération qui les pousse. Ils y mettent tout leur amour-propre, toute leur affection. C'est à ce point que nous avons pu voir, dimanche dernier, un jeune homme, le cœur bien gros et les larmes aux yeux, parce qu'on lui refusait de faire une passe.

A ces sentiments si respectables est venu s'adjoindre ce grand mouvement qui porte tout le monde et toutes les classes sociales à faire du sport d'une façon ou de l'autre. Et, comme les amateurs des jeux nautiques populaires ne peuvent pas se payer le luxe des régates ou du rowing, pas plus que celui d'une automobile ou d'une bicyclette de bonne marque, ils ont pensé qu'en faisant renaître la joute et la natation, ils se procureraient là, avec un peu moins de frais, un agréable passe-temps, un exercice utile et hygiénique, dont le caractère sportif est indéniable.

On peut même dire, si l'on ne tient pas à remonter aux Jeux Olympiques, que la joute est le premier en date de tous les sports modernes. Il est bien évident que cet exercice n'est pas autre chose qu'une transformation populaire des tournois de chevalerie. Manants et vilains n'étant pas admis à rompre des lances en champ clos, se livraient sur l'eau à des simulacres de tournois, d'où nous sont restées les joutes à la lance.

Ils ne faisaient, d'ailleurs, que continuer les jeux de leur enfance, car, pendant la période du Moyen-Age, un des plaisirs favoris des gamins du temps était de s'atteler à de petits chariots de bois qu'ils véhiculaient l'un vers l'autre, pour provoquer la rencontre de deux des leurs, armés de lances en bois, jouant ainsi aux chevaliers, plaisir que les enfants pratiquent encore aujourd'hui dans toutes les localités riveraines de notre région.

Et ces traditions se sont si bien perpétuées chez nous, que nous avons pu voir, l'autre dimanche, le drapeau — ou plutôt les débris en loques — du drapeau donné aux jouteurs de Saint-Georges et de la Quarantaine, par Napoléon I^{er}, à son passage à Lyon, en 1807.

Dans un article publié l'année dernière par *Lyon-Sport*, nous avons détaillé les lances d'honneur, voguettes, etc., conservées précieusement depuis un siècle, par nos jouteurs. Mais voici qui démontrera à quelle profondeur sont ancrés les sentiments de respect et de tradition des ancêtres de nos modernes athlètes. C'est une chanson composée, vers la même époque, qui se chante encore aujourd'hui dans les réunions de jouteurs. Nous en respectons la poésie pour lui conserver toute sa saveur.

La Chanson des Jouteurs de 1807

I

Le tambour nous éveille,
Marchons au rendez-vous.
Qu'une liqueur vermeille
Nous réunisse tous.
Si nos fiers ancêtres
Ont montré leur valeur,
Il faut chanter la fête,
De nos jeunes Jouteurs.

Refrain

Protégés de Sirène,
Joyeux rameurs, embarquons-nous;
La vague nous entraîne,
Et la Saône est à nous! (bis).

II

Pour montrer leur adresse,
Les enfants de Lyon
Exercent leur jeunesse,
A l'art de natation.
Grandissent en science,
Dans ces jours de gaité,
Ils vont croiser leurs lances
Tels que des chevaliers.

III

Sur la rive opposée,
Fillette aux noirs cheveux,
Regarde avec fierté
Son amant bien heureux.
Et ce soir sous l'ombrage,
Une valse, elle aura,
Un doux baiser pour gage,
Et le prix du combat.

Les joutes données, dimanche dernier, sur la Saône par les *Anciens Jouteurs de Vaise et de Serin*, ont obtenu un très vil et très légitime succès, grâce au fraternel appui et au bienveillant concours de la *Société des Anciens de Saint-Georges* qui avait gracieusement offert tout son matériel pour aider à la reconstitution de cette organisation-sœur. La *Fanfare de Serin* rehaussait l'éclat de la fête par l'exécution des meilleurs morceaux de son répertoire. Le Comité de la joute, présidé par M. Bruyas, s'acquittait consciencieusement de son rôle. M. Perrin, le dévoué président des *Anciens de Saint-Georges*, est au premier rang, entouré de ses meilleurs adeptes et veille avec sollicitude aux soins hygiéniques des jouteurs. Le brave *tapin* Vermare, qui prête son concours aux œuvres patriotiques depuis quinze ans, est là qui agrément la scène de ses *rrra* et de ses *lla* sonores.

A signaler deux fortes équipes de jeunes rameurs pleins de bonne volonté, auxquels il ne manque qu'un peu de pratique pour arriver à la perfection. Au début, les voguettes ne s'accordent guère, mais à la fin, cela va beaucoup mieux et permet de faire des passes sérieuses. Avec des rameurs jeunes, il faut une cadence plus vive, les voguettes ne s'enfoncent pas aussi profondément que lorsqu'elles sont maniées par des anciens. N'oublions pas les *patrons*, qui ont gouverné avec un réel talent.

Les passes du premier couple laissent un peu à désirer. Les courroies et les *margailloux* des plastrons sont mal placés, on y remédie pour le deuxième couple composé de deux maîtres, MM. Dousse et Schall, de Saint-Georges, qui exécutent deux passes splendides. De l'avis des connaisseurs, si l'*abrivé* (l'élan), avait été plus étendu les lances auraient fait des *éclappes*. Dans un beau style, M. Schall reste blanc.

Le jeune Auguste Dufêtre, enfant d'une ancienne famille de jouteurs renommés, mérite une mention spéciale: il reste blanc deux fois, d'abord contre M. Christophe, puis contre M. Arzelier. M. Bague est vainqueur de M. Dumas dans deux passes très bien exécutées. La lutte continue, très intéressante, entre MM. Paron et Blanc, de Saint-Georges; Petoud et Laval, ce dernier reste blanc; Cauvard et Schall qui font deux passes très remarquables où il n'y a ni vaincu, ni vainqueur.

Viennent ensuite: MM. Tuncq contre le pompier Burel; Dufêtre oncle, de Serin, contre Meyer, de Vaise, ce dernier reste blanc après deux passes vigoureuses qui soulèvent les applaudissements.

M. Rostaing, l'un des plus forts jouteurs de Serin, reste blanc contre un partenaire digne de lui, M. Hannequand; et, enfin, la lutte finale reste circonscrite entre MM. Meyer et Rostaing, déjà cités. A la première passe, ce dernier renverse Meyer désarmé, et dont la lance vient de voler en trois éclats; à la deuxième la lance de Meyer est encore rompue et les deux athlètes ne bronchent pas du tabagnon; à la troisième, malgré l'élan et la vitesse acquise au maximum, les barques sont *callées*; enfin, à la quatrième passe, admirable de prestance, de force et d'adresse, M. Rostaing est glorieusement vaincu.

M. Meyer, champion de fait, devrait, d'après les règles du concours, lutter contre MM. Laval et Auguste Dufêtre, mais ce n'est qu'un tournoi amical, la lutte est remise à la prochaine occasion.

♣ Pendant que cette fête avait lieu, la *Société la Renaissance*

donnait également des joutes d'entraînement dans le bassin de la Quarantaine. Mais comme cette Société a omis de nous en informer à l'avance, nous tâcherons d'en rendre compte dans notre prochain numéro, en même temps que nous publierons, la « Chanson de l'Agotiaux » que nous devons à l'obligeance de nos amis de Saint-Georges.

A. POULAILLON.

Les Jouteurs Perrachois. — Nous avons la satisfaction d'annoncer la formation d'une nouvelle société de jouteurs dans le quartier de Perrache. Voici l'annonce publiée à ce sujet :

Les jeunes gens de Perrache qui voudraient faire partie de la Société de joutes de la presqu'île, sont invités à se présenter le dimanche 3 septembre, de 4 à 6 heures du soir, chez Mme veuve Bouvier, 38, quai Perrache.

Fête nautique à Aix-les-Bains

Dimanche, 13 août, la ville d'Aix-les-Bains offrait aux nombreux étrangers qui se rendent chez elle une magnifique fête nautique sur le lac du Bourget. Rien n'avait été négligé, tous les jeux étaient installés avec goût. C'est ainsi que successivement, nous avons pu assister aux courses à la voile favorisées par une légère brise, aux courses d'avirons à un, deux et trois rameurs, aux joutes données par nos sociétés de Lyon et de Givors, aux exercices gymniques sur l'eau exécutés par la Société de gymnastique les Enfants du Revard, au tir à l'anguille, mât incliné, cheval sans tête, et enfin la course aux canards.

Tout ce que Aix-les-Bains comporte d'étrangers s'était donné rendez-vous, aussi les tribunes sont-elles bondées de monde; nous y remarquons sa majesté le roi de Grèce, M. le Maire d'Aix-les-Bains, M. Mottet adjoint, et quantité de dames aux splendides toilettes; les bords du port sont également remplis et c'est au milieu d'une telle affluence que tous les exercices nautiques ont eu lieu.

Le point du programme le plus attrayant était les joutes; aussi les applaudissements n'ont pas été ménagés à nos champions: à chaque passe, les lances se brisaient et on peut le dire, nos sociétés de Lyon et de Givors ont fait des prouesses d'adresse et d'habileté. Rien ne laissait à désirer, aussi bien dans les mouvements d'ensemble des rameurs et la bonne tenue des jouteurs. Enfin, après une vingtaine de passes et pour terminer les joutes, Lyon lutte contre Givors; à la première passe Givors est vainqueur, à la seconde c'est Lyon. Mais le canon tonne et les exercices sont terminés.

Nous ne terminerons point ce compte rendu très succinct sans remercier les organisateurs et les commissaires de la fête de la gracieuse façon dont ils nous ont reçus et de l'empressement qu'ils mettaient à seconder les efforts de chacun.



CYCLISME

U. S. F. S. A.

Bureau du Conseil (17 août). — Membres présents : MM. de Villers, Callot, Pierre Roy.

Le Bureau reçoit MM. Pujol et Marcel Violette, délégués par la *Fédération Cycliste des Amateurs Français*, et approuve les termes de la convention provisoire signée par MM. Marcel Violette et Pierre Roy, au nom de la F. C. A. F. et de l'U. S. F. S. A.

Le Bureau ratifie définitivement ladite convention.

Convention du 17 août 1899 entre l'U. S. F. S. A. et la F. C. A. F. — Une convention a été signée le 17 août 1899 entre MM. le comte de Villers, vice-président du Conseil de l'Union et Pierre Roy, président de la Commission de Vélocipédie de l'U. S. F. S. A., d'une part et MM. Pujol, vice-président, et Violette, secrétaire de la F. C. A. F. d'autre part. Aux termes de cette convention, la F. C. A. F. a adopté la définition de l'U. S. F. S. A. avec la modification apportée par le bureau du Conseil de l'U. S. F. S. A. le 2 août 1899 (journal *Tous les Sports* du 5 août 1899), ainsi que les règlements et le code des courses de cette Fédération.

L'U. S. F. S. A. et la F. C. A. F. reconnaissent réciproquement à leurs membres la qualité d'amateur; par suite toute course, concours de championnat interclubs, organisé par une des deux fédérations ou une société faisant partie de l'une d'elles est ouvert aux membres de l'autre fédération.

Les deux fédérations garderont une administration distincte; elles auront, par contre, une direction sportive unique, exercée par une Commission qui tiendra ses séances au siège social de l'U. S. F. S. A., et sera composée de douze membres, dont sept appartenant à l'U. S. F. S. A. et cinq appartenant à la F. C. A. F.

Les membres individuels de la F. C. A. F. qui désireront prendre part aux courses, concours et championnats devront, par respect pour les conventions internationales, se munir de la licence d'amateur de l'U. S. F. S. A. qui leur sera délivrée moyennant paiement de la somme de un franc.

Les membres des Sociétés et individuels de la F. C. A. F. auront, bien entendu, le droit de tenter des records; ils pourront concourir pour le brevet de 100 kil., dit brevet militaire de l'U. S. F. S. A., qui remplacera pour eux le brevet de la F. C. A. F.

La Commission de Vélocipédie arrêtera au plus tôt la liste des épreuves qui seront, l'année prochaine, organisées de concert par les deux fédérations.

Les Sociétés de province de la F. C. A. F. seront rattachées de droit aux Comités régionaux (formés ou à former) de l'U. S. F. S. A.

La Convention du 17 août 1899 est dès à présent en vigueur; c'est dire que toutes les courses ouvertes aux membres de l'U. S. F. S. A. le sont aussi aux membres de la F. C. A. F. et réciproquement.

Nous trouvons, à ce propos, dans *Tous les Sports*, l'article suivant de M. Pierre Roy, président de la Commission vélocipédique de l'U. S. F. S. A.

M. Pierre-Roy, dont nous avons pu apprécier, lors des Grands Prix de l'U. S. F. S. A., à Genas, la compétence et le dévouement à la cause de l'amateurisme, est mieux placé que tout autre pour dire les résultats considérables qui découleront bientôt de l'heureuse entente entre notre grande Fédération et la F. C. A. F.

L'Entente U. S. F. S. A.-F. C. A. F.

Les lecteurs de *Tous les Sports* seront sans doute bien surpris lorsqu'ils apprendront, par la lecture du procès verbal du bureau du Conseil du 17 août, que les deux fédérations d'amateurs, l'U. S. F. S. A. et la F. C. A. F., si longtemps rivales, sont désormais amies et alliées et que leur direction sportive étant maintenant unique, leurs membres se trouvent dirigés par les mêmes hommes, régis par les mêmes règlements.

Depuis longtemps déjà, à vrai dire, tous les vrais sportsmen rêvaient de voir oublier toutes les anciennes rancunes, abandonner les vieilles rivalités, mais le rêve semblait devoir rester toujours dans le domaine de l'irréalisable, parce qu'il paraissait impossible de combler le fossé creusé par des inimitiés personnelles et aussi par des divergences de vues sportives.

Et voilà que, de part et d'autre, se sont trouvés des bonnes volontés, des esprits larges; voilà que, grâce à un système de concessions

LA PHÉBUS est LA REINE des **Bicyclettes, LE PHÉBUS** est LE ROI des **Motocycles**
M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

faites de bonne grâce, de compensations accordées le plus volontiers du monde pour arriver à l'entente cherchée, les négociations ont pu aboutir; les difficultés, en apparence insurmontables, ont été aplanies en quelques entrevues. Il existe, depuis avant-hier jeudi, un traité en bonne et due forme, et je suis heureux, comme président de la Commission de Vélocipédie, de pouvoir souhaiter la bienvenue à nos nouveaux camarades.

L'U. S. F. S. A. et la F. C. A. F. sont réconciliées; mieux que cela, elles sont unies désormais, certes, cela peut nous paraître étrange, à nous les vieux de l'amateurisme, qui avons assisté aux longues luttes, aux combats à coups de principes entre *unionistes* et *fédérés*; la bataille avait été dure, acharnée; de côté et d'autre elle était restée loyale, et souvent il était venu à l'esprit de bien des dirigeants de l'une et de l'autre fédération que, peut-être, les efforts dépensés pour la lutte seraient employés plus utilement à la cause du sport proprement dit.

Je l'ai dit, les événements se sont précipités, et ce qui semblait aux plus optimistes devoir ne se faire que lentement, après des tâtonnements longs et délicats, ce qui, en d'autres termes, paraissait difficile, pour ne pas dire impossible, a été élaboré, discuté et adopté en quelques jours.

Je ne veux pas essayer d'examiner ici, article par article, le texte de la convention, ni en montrer les avantages; la note officielle communiquée d'autre part suffira amplement au lecteur.

Ce qui est certain, c'est que dorénavant la barrière n'existe plus. C'est qu'il n'y a plus en France qu'une fédération d'amateurs — je ne parle pas de la catégorie dite des non-professionnels, qui

« ne vaut pas l'honneur d'être nommée »,

d'autant plus forte et plus puissante qu'elle comprend les éléments réunis des deux fédérations en pleine activité.

Et si je dis deux fédérations en pleine activité, c'est parce que je considère — et je suis heureux d'avoir l'occasion de la déclarer — que la F. C. A. F. vient à nous librement et franchement parce qu'elle estime que, de même que nous, elle n'a qu'à gagner à l'entente, et nullement parce qu'elle est forcée par les événements de se jeter dans les bras de qui que ce soit.

L'U. S. F. S. A. signe une convention; elle n'opère pas un sauvetage; je pense qu'il est simplement honnête de rendre ce témoignage à notre allié.

Et à l'aurore de cette année 1900, qui doit, pour nous, gens de sport, être la consécration et comme l'apothéose de la lutte pour l'éducation physique, nous sommes heureux de sentir que nous ne sommes pas seuls, qu'il n'y a plus de petites chapelles, qu'il ne reste plus, au point de vue sportif, qu'une seule et unique fédération, dont l'autorité sera indiscutée parce qu'elle est indiscutable et qui offrira à toutes les Sociétés de France l'appui de ses règlements. Dans quelques mois auront lieu les concours sportifs de l'Exposition de 1900; tous les bons Français se réjouiront de pouvoir donner aux étrangers, sur le terrain du sport, le spectacle d'un pays calme, sans rivalité et sans mesquine coterie; ce sera, n'est-il pas vrai, un résultat auquel on ne pourra qu'applaudir, puisque, sans aucun doute, il assurera le succès éclatant des épreuves cyclistes de l'Exposition.

Et, pour terminer, un vœu : Messieurs les dirigeants de la F. C. A. F. vous vous êtes montrés, comme nous, très conciliants; nous pouvons dire, n'est-il pas vrai, que nous avons été sincèrement les uns vers les autres, faisant de part et d'autre la moitié du chemin; nous nous sommes entendus et, maintenant, il faut qu'à tout prix nous ne pensions plus qu'un jour nous avons été séparés; il faut encore un tout petit effort; cet effort, nous sommes bien décidés à le tenter; vous nous aiderez à surmonter les petites difficultés, les hésitations qui, au début, pourront résulter de notre alliance et, dès à présent, n'est-ce pas, nous nous élancerons à l'assaut de tout ce qui peut nous rester à conquérir de notre domaine sportif; pour atteindre ce but, rien ne nous arrêtera; nous serons forts parce que nous serons unis; nous nous sentirons les coudes, nous triompherons de toutes les oppositions, de toutes les mauvaises volontés, et nous renverserons, dans une irrésistible poussée, tous les obstacles qu'on cherchera à accumuler sur notre route.

PIERRE-ROY.

Fédération Cycliste Lyonnaise.

(Café de la Paix, place Bellecour.)

Le championnat professionnel et amateur, 100 kil., de la Fédération Cycliste Lyonnaise sera couru, le dimanche 3 septembre prochain sur la route de Lyon-Morestel et retour. Les inscriptions sont gratuites et seront reçues dans tous les clubs fédérés jusqu'à jeudi soir 31 août.

Le départ aura lieu à 6 heures et demie du café David.

Jeudi 31 août à 8 heures et demie au siège de la Fédération, réunion du Comité-directeur pour la clôture des inscriptions et la nomination des commissaires.

U. V. F.

(SECTION DU RHONE.)

C'est le 18 septembre que l'U. V. F. fera courir son champion

nat de fond de 100 kilomètres sur la route officielle de Lyon à Morestel et retour.

Cette épreuve est ouverte à tous les cyclistes, sans distinction de sociétés, ainsi qu'aux indépendants. La licence de l'U. V. F. n'est pas exigée.

Cette épreuve est également faite pour les jeunes gens qui se préparent à partir au service; le brevet et le livret de cycliste militaire leur seront remis, s'il ont effectué le parcours en moins de six heures.

De plus, de nombreux prix en objets d'art et médailles seront offerts aux premiers arrivants, faisant partie de l'U. V. F. ou des sociétés affiliées. Si le record est battu, le premier aura comme prix un joli objet d'art d'une valeur de cent francs.

Sous peu nous donnerons la liste des prix.

Les temps seront pris par le chronomètre officiel de l'U. V. F. Le numéro d'inscription servira de numéro au départ.

S'inscrire chez le chef-consul, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Droit d'inscription : un franc.

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Voici le programme des courses données à l'occasion du *Criterium Union vélocipédique de France*, le dimanche 3 septembre 1899.

PREMIÈRE COURSE. — Championnat (vitesse) inter-clubs amateurs, ouvert à toutes les sociétés cyclistes de la région lyonnaise (1.000 mètres). Trois prix, objets d'art de valeur, plus au premier une écharpe portant le titre de champion du Rhône.

DEUXIÈME COURSE. — Criterium de l'U. V. F. (2.000 mètres). — Trois prix : 100 fr.; 50 fr.; 25 fr., offerts par la commission sportive de Paris, plus au premier le voyage de Paris, aller et retour, seconde classe. Course ouverte à tous les professionnels âgés de moins de 27 ans et munis de leur licence de l'U. V. F. Tout coureur qui voudra s'engager devra donner : 1° son nom et pseudonyme, le n° de ses licences et ses couleurs; 2° donner la date de sa naissance; 3° prendre l'engagement de courir.

TROISIÈME COURSE. — Course de tandems. Amateurs (5 kilomètres). — Deux prix, quatre objets d'art.

QUATRIÈME COURSE. — Course de consolation offerte aux non classés du criterium (1.000 mètres). — Trois prix : 20 fr., 15 fr. et 10 francs.

CINQUIÈME COURSE. — Course de passage au poteau, 5 kilomètres, offerte aux coureurs non classés dans la course de consolation. Cette course étant offerte comme indemnité aux coureurs des départements, ne sera courue que si elle réunit au moins six partants.

SIXIÈME COURSE. — 25 kilomètres amateurs, avec entraîneurs. — Nombreux prix offerts par les fabricants de cycles de Lyon et de la région.

Toute demande non accompagnée de la somme de un franc, qui est le droit d'inscription pour toutes les courses, sera considérée comme nulle et non avenue. Les inscriptions seront closes le 31 août.

Le Bicycle et Automobile Club.

Cette doyenne de nos Sociétés Sportives — elle date de 1868, ce qui ne nous rajeunit pas — a, pour armes, une bicyclette sur champ de sable, surmontée d'une couronne murale et pour devise : *Vitesse et Progrès*.

A la place de la couronne murale, une violette ferait bien mieux, à notre avis et à la devise on pourrait ajouter : *Sport et Mystère*.

C'est vaguement que l'on sait qu'elle a fait courir, il y a quelque temps, dans le silence et l'ombre, ses championnats d'automobiles.

C'est sous le sceau du secret que, de l'un à l'autre, on se dit à l'oreille que demain, 27 août, elle fera courir un championnat de fond 100 et 50 kil. sur route.

Au risque de déplaire aux excellents amis — à commencer par son sympathique président — que nous comptons au B. A. C. L., nous venons d'élever un peu la voix en parlant de sa manifestation sportive de demain et — ce qui aggrave notre cas — nous l'avons fait intentionnellement.

Lorsqu'on a un passé sportif aussi riche que le B. A. C. L., lorsqu'on peut se vanter d'avoir été les initiateurs du sport vélocipédique à Lyon, on n'a pas le droit de se dérober et de se refuser à servir d'exemple aux sociétés nées depuis et qui, toutes, devraient tenir à honneur de faire pour le sport ce qu'a fait le B. A. C. L.

Je sais bien que nos amis du club nous disent : « Ne parlez donc pas de nous. Nous sommes désormais trop mûrs pour nous donner en spectacle. » Pardon ! souvent, presque toujours, les recrues ont besoin de se retremper dans l'exemple donné par les aînés et, Dieu merci ! au B. A. C. L. on peut encore servir d'exemple et de modèle.

Ne lui en déplaise donc, nous tenons à annoncer ses championnats de demain, et nous espérons bien pouvoir, la semaine prochaine, en donner le compte rendu.

Et comme, en matière d'indiscrétion, aussi il n'y a que le premier pas qui coûte, nous nous hâtons d'ajouter qu'un autre championnat se prépare au B. A. C. L. : le *Championnat photographique*, ouvert exclusivement aux œuvres personnelles des membres.

Le règlement en est si pratique que nous nous empressons de le publier sous notre rubrique : *Photographie*. Encore un sport où le B. A. C. L. peut servir, comme nous le disions plus haut, de modèle et d'exemple.

R.

Le Typo-Cycle Lyonnais

Dans sa dernière réunion, cette jeune société sportive a décidé que le championnat de fond se courrait, le 3 septembre, sur la route de Lyon-Lagnieu et le championnat de vitesse le dimanche suivant, 10 septembre, au vélodrome de Genas. On sait qu'à la suite du championnat de fond un petit banquet intime réunira à Lagnieu tous les coureurs et les contrôleurs de la course.

On peut se faire inscrire dès à présent, au siège, café Bou doy, 16, rue Bellecordière.

En outre, une réunion aura lieu, le mardi, 29 août, pour fixer définitivement tous les sociétaires sur tous les détails du championnat ; on indiquera également les lieu et heure du départ.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'en réponse aux circulaires lancées par le *Typo-Cycle* à tous les directeurs de journaux, d'imprimeries, et en général à tous ceux qui relèvent de la typographie, que les principaux journaux se sont fait inscrire comme membres honoraires. Nous les remercions chaleureusement et nous avons le ferme espoir que cet exemple sera suivi.

Le Trésorier : BOURON.

Rapid-Club

La réunion que cette Société a donnée, dimanche, au Vélodrome de Genas, a été fort réussie et avait attiré un public fort nombreux.

Dans la tribune d'honneur, noté la présence de MM. Lazare Dru, président de l'Eclair ; Marin, président d'honneur du Rapid-Club. M. Fays, maire de Villeurbanne, s'était fait excuser.

Etaient au jury : MM. Hautier, président ; Pouchois, vice-président ; Exally, secrétaire ; Bligny, du V. C., Didier, du F. C., commissaires.

M. Perdrix, président du C. V., donnait les départs ; M. Moutier, chronométrateur ; M. Lainé, juge à l'arrivée.

Voici les résultats :

Championnat de vitesse R. C. — 1^{re} série : 1. Paleiron, 2. Combet. — 2^e série : 1. Duperray, 2. Lanel. — Finale : 1. Paleiron, 4'47" ; 2. Duperray.

Course de fond R. C. (15 kilomètres). — 1. Lanel, 30'1" 2/5 ; 2. Levain ; 3. Korbo aîné.

Course vétérans R. C. — 1. Serre, 4'20" ; 2. Rivet.

Course de fond (amateurs U. V. F., 15 kilomètres). — 1. Jacob, 23'40" ; 2. Gigoux, 3. Gandy, 4. Sauvan, Baudrand et Luciolle tombés.

Match motocycles (20 kilomètres). — 1. Castoldi, 28'13" 4/5 ; 2. Fouroux.

L'assaut de bâton entre MM. Perrot, directeur de l'Eclair et Lyon, moniteur, a soulevé à plusieurs reprises les bravos du public.

Les jeunes et vaillants gymnastes de l'Eclair ont été longuement applaudis dans leurs divers exercices exécutés avec une souplesse et une précision fort remarquables.

Quant à la fanfare les Amis de la Cité, elle a harmonieusement charmé l'assistance par divers exécutions, notamment une fantaisie sur *Lohengrin*, toutes fort goûtées et applaudies.

Vélo-Club de l'Industrie

Cette jeune société excursionnait, dimanche dernier, dans une contrée bien connue des Lyonnais : les environs des Grottes de la Balme.

Partie le samedi à minuit du café Morel, place Bellecour, elle arrivait à St-Etienne d'Hières, hôtel Bichut, à 3 heures du matin. Après un déjeuner réconfortant, les cyclistes laissent là triplètes, tandems et bicycelles et font l'ascension de la montagne d'Hières pour jouir du lever du soleil.

Sur la montagne même, nouveau déjeuner suivi d'une promenade dans la vallée d'Amby ; à noter une descente assez périlleuse faite avec succès.

A 9 heures visite aux Grottes de la Balme et à 4 heures banquet à l'hôtel Bichut, à St-Etienne d'Hières. Après la pédale, les fourchettes et chacun essaye de battre le record. Au dessert M. Exally, dans une allocution bien sentie, boit aux nombreux invités et aux membres honoraires ; il remercie M. Bichut de son bienveillant accueil.

A 5 heures départ et joyeuse rentrée à Lyon.

Société de Prévoyance des Coiffeurs de Lyon

A l'occasion de sa fête, la Saint-Louis, cette Société a donné une fête fort réussie au restaurant Lalli, à Bron.

Des courses de bicycelles ont été organisées pour rehausser l'éclat de la fête et ont eu un grand succès. Voici les résultats :

Course vitesse (2.000 m.). — 1^{er} Ponchais ; 2^e L. Clément.

Course de fond (25 kil.). — 1^{er} L. Clément, 2^e Claude Charles, 3^e Menier fils.

M. Clément est consul de l'U. V. F. et vice-président du Vélo-Club Lyonnais et tout le monde connaît son dévouement à la cause du cyclisme. On voit qu'il prêche aussi d'exemple et qu'il sait se classer parmi les meilleurs. Ajoutons que la fête comprenait une course de dames, un concours de boules, un concours de tir et qu'elle s'est terminée par un excellent banquet et des danses qui se sont prolongées fort tard.

NEUVILLE-SUR-SAONE. — Cycle régional. — Dans sa réunion du 19 courant, cette Société a fixé la date de ses championnats annuels au dimanche 3 septembre prochain, à 1 heure. Les courses comprendront :

1^o **Championnat de fond.** — 66 kilomètres sur route, soit trois heures par Villevert, quinzième Trévoux-Neuville. 3 prix objets d'art.

2^o **Championnat de vitesse.** — 2 kilomètres (1 virage) ; 3 prix objets d'art.

Course de vétérans. — 10 kilomètres, 5 virages. 3 prix objets d'arts.

Le départ de la course de fond se fera à 1 heure précise, quel que soit le nombre des coureurs en ligne.

Parmi les prix, signalons une magnifique toile de M. Gagliardini le peintre bien connu de St-Germain au Mont-d'Or.

LA TOUR-DU-PIN. — Demain, dimanche, auront lieu, à la

Bâtie-Montgascon, de grandes courses de bicycelles organisées par MM. Mornieux et Laurent avec le bienveillant concours de la maison Maret de Bourgoïn.

1^{re} Course locale. — 22 kilomètres. Itinéraire : Corbelin, Veyrins, Les Avenières, Aoste et Evieu.

Nombreux prix en nature,

2^{re} Course régionale. — Amateurs, même parcours que la première.

Nombreux prix en espèces.

Les inscriptions sont reçues chez M. Mornieux et devront être accompagnées d'un droit d'inscription de 2 francs.

CHALON-SUR-SAONE. — Le Comité du *Vélo-Club Chalonnais* organise des grandes courses vélocipédiques en internationales qui auront lieu à Chalon-sur-Saône le dimanche, 17 septembre, à l'occasion des grandes fêtes d'inauguration du monument Chabas, le célèbre égyptologue chalonnais, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique et de M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat.

Les prix sont nombreux et fort importants.

1000 fr., prix en espèces, dont : 600 pour l'Internationale bicycelles, soit 250 fr. au 1^{er}; 150 fr. au 2^e; 100 fr. au 3^e; 60 fr. au 4^e; 40 fr. au 5^e.

200 fr. pour l'Internationale (tandems et triplètes), soit 100 fr. au 1^{er}; 60 fr. au 2^e; 40 fr. au 3^e.

100 fr. pour la Départementale (réservée aux membres des clubs de la fédération vélocipédique de Saône-et-Loire).

100 fr. pour les courses pédestres, réservées aux membres de la Société de gymnastique « Union et Patrie ».

Nota. — Il est porté à la connaissance des coureurs que la piste vient d'être modifiée et refaite complètement à neuf, avec virages sensiblement relevés. Elle est macadamisée sur tout son parcours.

Courses vélocipédiques de Vichy.

C'est par un temps magnifique et devant des tribunes garnies de tout le public élégant de Vichy que se sont courues les épreuves des deux premières journées.

A la pelouse, l'affluence était également très nombreuse; plus de deux cents personnes avaient pris place dans les arbres et sur les toits des maisons avoisinant le vélodrome.

Le *Vélo-Sport Vichyssois* et, particulièrement son président, méritent tous nos éloges, car c'est à leur activité que revient tous le succès obtenu pendant les deux journées sportives.

La musique municipale la *Liberté de Vichy* prêtait son gracieux concours; le service d'ordre était assuré par la Société de tir et des soldats de la 13^e section d'infirmiers.

Voici les résultats de la première journée :

PREMIÈRE COURSE. — **Prix Médinger.** — Internationale. — Handicap. — Bicycelles. — Par séries et finale. 1^{re} série, 1. Bonnevie, de Paris; 2. Davrin, indépendant; 2^e série, Brecy, de Paris; 3^e série, Mathieu, de Paris.

Finale. — 1. Mathieu, 2. Vanoni, de Paris; 3. Brecy, de Paris; 4. Bonnevie, de Paris.

DEUXIÈME COURSE. — **Prix de la Restauration.** — Course du tour de piste. — Internationale. — Bicycelles. 1. Carmant, de Paris; 2. Ferrari, de Milan; 3. Vanoni, de Paris; 4. Brecy, de Paris.

TROISIÈME COURSE. — **Grand Prix de Vichy.** — (Séries). Internationale. — Bicycelles. 1^{re} série, 1. Bixio, de Gènes; 2. Guignard, de Paris; 2^e série, 1. Carmant de Paris; 2. Collomb, de Paris; 3^e série, 1. Ferrari, de Milan; 2. Mathieu, de Paris; 4^e série, 1. Vanoni, de Paris; 2. Cornet, de Marseille.

Série de repêchage, Rolin, de Nantua, et Bonnevie, de Paris.

4^e COURSE. — **Prix du Cercle du Commerce et des Etrangers.** — Course de tandems. — Internationale. — Par séries et finale. — 1^{er}, équipe Bixio-Ferrari; 2^e, équipe Bonnevie-Guignard, 3^e, équipe Léon Rolin-Mathieu.

Résultats de la 2^e journée :

1^{re} COURSE. — **Prix de l'Eden.** — Course de primes. — Internationale. — Bicycelles. — Les gagnants sont MM. Bonnevie, de Paris; Carmant, de Paris; Moussier, indépendant et Mathieu, de Paris.

2^e COURSE. — **Demi-finales du grand prix de Vichy.** — Internationale. — Bicycelles.

1^{re} série, Bixio, de Gènes; 2^e série, Cornet, de Marseille; 3^e série, Mathieu, de Paris.

Série de repêchage, Carmant, de Paris,

3^e COURSE. — **Finale du Grand Prix.** — Internationale. — Bicycelles.

1^{er} Bixio, de Gènes; 2^e Mathieu, de Paris; 3^e Cornet, de Marseille; 4^e Carmant, de Paris.

4^e COURSE. — **Prix du Cercle du Casino.** — Course de demi-fond. — Internationale. — Bicycelles (25 kilomètres), 48 tours de piste, avec entraîneurs.

1^{er} Fossier, de Paris; 2^e Mathieu, de Paris; 3^e Moussier, de Moulins, 4^e Guignard, de Paris.

Dimanche, 27 août, grande course de fond, internationale bicycelles, 100 kilomètres, 200 tours de piste avec entraîneurs; 1.500 fr. de prix.

DIJON. — **U. S. F. S. A.** — **Le challenge du Sud-Est,** cinquante kilomètres, sans entraîneurs, U. S. F. S. A. Le dimanche, 27 août 1899.

La route choisie par la commission d'organisation est celle de Dijon à Citeaux. — Les coureurs opéreront leur virage 2 kilomètres 500 après Citeaux; le contrôle sera installé à la borne kilométrique 21.

Le départ de cette épreuve aura lieu à 7 heures et demie, route de Longvic, en face le restaurant Cochev.

L'arrivée aura lieu au vélodrome du Parc, les coureurs auront à effectuer les deux tiers d'un tour de piste pour arriver au poteau.

Le Racing-Club Bourguignon et l'Union Sportive Dijonnaise prendront part à cette course.

Chaque Club fournira une équipe de six coureurs dont les quatre premiers arrivants comptent seuls dans le classement.

L'équipe qui réunira le moins de points aura la garde du challenge pendant un an. De plus les quatre premiers arrivants, sans distinction de club, auront droit à une médaille.

Le maillot du club et la culotte noire sont de rigueur.

Dijon-Nuits et retour. — La deuxième course annuelle sous les règlements de l'U. S. F. S. A. s'est disputée dimanche, 13 août, sur le parcours Dijon-Nuits et retour (44 kilom.)

La route, excellente, a permis, malgré le fort vent debout au retour, aux coureurs d'accomplir le parcours dans un bon temps.

Le comité de l'U. S. D. a bien battu le record des partants sur celui des inscrits, puisque sur 54 coureurs inscrits, 52 sont présents au poteau de départ.

Le contrôle de Nuits était installé à l'hôtel de la Croix-Blanche, par MM. Bloc, Picard de l'U. S. D.

Le premier Schœnhaupt a viré à 7 h. 32 accomplissant la moitié du parcours en 32 minutes.

A l'arrivée, nombreux sont les curieux qui attendent les coureurs, enfin à 8 h. 18, un peloton de coureurs débouche route de Beaune et Schœnhaupt passe premier ayant accompli le parcours en 1 h. 18' 44".

Voici les résultats :

1^{re} Catégorie : Amateurs des clubs de l'U. S. F. S. A. — 1. G. Schœnhaupt (U. S. D.), en 1 h. 18 m. 22 s.; 2. Toisin (U. S. D.), en 1 h. 18 m. 22 s. 1/5; 3. Pommey (U. S. D.), en 1 h. 18 m. 23 s.; 4. Leriche (R. C. B.), en 1 h. 18 m. 23 s. 1/5; 5. Truitard (U. S. D.), en 1 h. 18 m. 23 s. 2/5; 6. Guillemin (U. S. D.), en 1 h. 18 m. 23 s. 4/5; 7. Robinet (U. S. D.), en 1 h. 30 m. 51 s. 4/5; 8. Chuchet (U. S. D.), en 1 h. 30 m. 51 s. 2/5; 9. Batier (U. S. D.), en 1 h. 31 m. 22 s. 2/5; etc. Dans cette catégorie Tortochol a dû s'arrêter par suite d'indisposition.

2^e Catégorie. : Amateurs libres. — 1. Chapuits de Nuits, en 1 h. 17 m. 24 s.; 2. Bertrand, en 1 h. 20 m. 52 s.; 3. Puget, en 1 h. 20 m. 59 s.; 4. Bourgeois, en 1 h. 21 m. 47 s.; 5. Malet, en 1 h. 21 m. 47 s. 1/5; 6. Papillon, en 1 h. 21 m. 47 s. 2/5; 7. Devante, en 1 h. 21 m. 47 s. 3/5; 8. Hudelot, en 1 h. 21 m. 47 s. 4/5; 9. Dordebout, 10. Manlay, 11. Malret, 12. Mutin, 13. Poinot, 14. Joannier, 15. Bobant, 16. Thibaut, 17. Durand, 18. Pierrat, 19. Piquet, 20. Soutillard, 21. Nicollet, 22. Mouillon, 23. Hay, 24. Fifes, 25. Barillot, 26. Jovignot.

Le jury était composé de M. Lambelot, président de l'U. S. D.; Levoyet, starter; Berthet, chronométrateur; MM. Doyen, Batier, David, membres.

La distribution des prix s'est faite le soir au siège social de l'Union Sportive Dijonnaise, café Bossuet, à Dijon, où la plus franche gaieté n'a cessé de régner.

L'après-midi une excursion dirigée par l'U. S. C. au Val-Suzon avait réuni un grand nombre des meilleurs amateurs dijonnais. Inutile de dire que l'on s'est fort amusé.

En somme, une excellente journée toute à l'honneur de l'Union Sportive Dijonnaise qui s'affirme de plus en plus comme un des clubs les plus actifs de tous ceux affiliés à l'U. S. F. S. A. dans les départements.

♣ **Racing-Club Bourguignon.** — En attendant le championnat de la Côte-d'Or, le *Racing-Club Bourguignon* a trouvé une excellente occasion pour les amateurs de sports de s'entraîner, car il organise, pour le 10 septembre, la course annuelle Dijon-Nuits-Cîteaux, arrivée au Vélodrome du Parc.

Et, en même temps, afin de donner plus d'intérêt à la réunion, il a décidé de faire coïncider le départ de sa course annuelle, interclubs de 16 kilomètres, pédestre, arrivée également au Vélodrome.

Ces deux épreuves seront dotées de jolis prix, objets d'art, médailles, ainsi que des prix offerts par de généreux membres honoraires.

♣ **Un record battu.** — M. E. Pallegoix, l'excellent coureur de l'Union Sportive Dijonnaise, vient de battre, au Vélodrome du Parc, à Dijon, le record des 10 kilomètres sans entraîneurs détenu par Bastien de l'Athlétique, en 14 m. 56 s. 4/5.

Pallegoix a couvert la distance en 14 m. 55 s. chronométré par M. Véderine.

Le sympathique coureur va recommencer sa tentative d'ici quelques jours et chronométré officiellement.

♣ **Vélodrome Dijonnais.** — Dimanche, 3 septembre 1899, à 2 heures et demie, grand Critérium organisé par l'Union Vélocipédique de France, dont la finale sera courue à Paris. — (Epreuve éliminatoire régionale.) — 2.200 mètres, bicyclettes, courue par séries et demi-finales s'il y a lieu.

Premier prix : 100 francs, plus les frais de voyage en deuxième aller et retour à Paris pour courir la finale, plus un abonnement d'un an à la piste du Vélodrome dijonnais; deuxième prix : 50 francs; troisième prix : 25 francs.

Pourront prendre part à cette épreuve tous les coureurs de la deuxième catégorie de la région, âgés de moins de 21 ans et munis de la licence de l'U. V. F.

Les règlements de l'U. V. F. sont en vigueur au Vélodrome dijonnais.

Les engagements devront être accompagnés d'un droit d'inscription de 2 francs et devront parvenir au Vélodrome dijonnais avant le vendredi 1^{er} septembre, à minuit.

Peuvent prendre part à cette épreuve : Côte-d'Or, Yonne, Haute-Marne, Vosges, Haute-Saône, Belfort, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Nièvre.

AUXONNE. — **Courses vélocipédiques** (sans entraîneurs), organisées par l'Union cycliste auxonnaise, à l'occasion de la fête patronale, le dimanche 27 août 1899, à 8 heures du matin, sur la route de Dijon au lieu dit « La Levée. »

1^{re} Course régionale. — Ouverte aux amateurs des départements de la Côte-d'Or, du Jura et de la Haute-Saône, séries de 3.000 mètres et finale de 6.000 mètres. — 1^{er} prix, 15 fr.; 2^e, 10 fr.; et cinq autres prix.

2^e Course cantonale. — Ouverte aux amateurs du canton d'Auxonne en séries et finale de 3.500 mètres. — 1^{er} prix, une pendule offerte par le Comice agricole du canton d'Auxonne; 2^e prix, 10 fr.; et cinq autres prix.

3^e Championnat. — De 10 kilomètres, réservé aux sociétaires de l'Union cycliste auxonnaise. — Une médaille argent, offerte par M. Muteau, député de la deuxième circonscription de Dijon.

Les engagements seront reçus jusqu'au lundi 28 août, à quatre heures du soir, chez M. Kienné, président de la commission des fêtes, ou chez M. Legros, rue Lafayette, à Auxonne.

RIVES. — **Union Cycliste Rivoise.** — Les courses organisées par notre jeune société ont obtenu un réel succès et ont affirmé l'union tout à fait sympathique qui existe entre tous ses membres.

Une foule considérable se pressait sur le parcours. La présidence du jury était occupée par M. Jean Kléber.

1. Course de motocycles (20 kilomètres). — 1. Desmoulin de Bourgoin, en 25'; 2. Ravel de Rives, en 26' 30", sur tricycle *Phébus*.

Vu la différence considérable de traction des deux concurrents, le premier avec deux chevaux et demi, le deuxième avec un trois quarts seulement, M. Ravel s'est conduit avec honneur et il est certain qu'avec une même force, la lutte aurait été chaude.

2. Championnat de l'U. C. R. — 1. Buttin de Rives, sur bicyclette *Phébus*; 2. Chabert de Rives, sur bicyclette *Rochet*.

3. Championnat, course de fond (40 kilomètres). — 1. Burlet, en 1 h. 4' sur machine *Phébus*; 2. Bot, en 1 h. 8' sur machine *Phébus*; 3. Guillot, en 1 h. 12'; 4. Champon, en 1 h. 19'.

Nous remercions sincèrement notre jeune Société vélocipédique de ce divertissement agréable qu'elle nous a procuré et espérons fermement que ces fêtes se renouvelleront souvent, cela va sans dire avec les vaillantes pédales qu'elle renferme, notamment le champion de l'Isère, U. V. F. 1899, 100 kil. en 2 h. 55 m. Burlet, ce qui a été un joli début. Probablement que leurs succès ne s'arrêteront pas là: le dévouement de leur sympathique président est là pour en témoigner.

J. RAVEL.

CYCLES CASTOLDI

Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898

CYCLISTES! Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

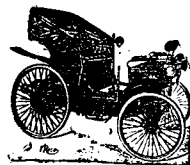
R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR

32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON

TOURISME

* **En route pour l'Oisans.** — Un touriste cycliste serait heureux de faire, avec un ou deux compagnons de route, une tournée dans l'Oisans et les Hautes-Alpes. Joignant l'utile à l'agréable, il fait, depuis 10 ans, cette tournée dans les principales localités où il profite d'un court séjour pour visiter sa clientèle commerciale, augmenter ses affaires. Il connaît très bien la région et voyage économiquement et très utilement, partageant son temps entre les affaires et les excursions. Il rendrait de réels services, soit à un commerçant, soit à un représentant désirant aussi mettre à profit, ces 8 à 10 jours de promenade, soit à un simple touriste, qui aurait ainsi un excellent compagnon de route. Voilà un heureux moyen de prendre et d'utiliser des vacances. Nous souhaitons qu'une telle proposition rencontre le succès qu'elle mérite. Quand verrons-nous, durant la belle saison, dans les Alpes et la région du Sud-Est, de joyeuses caravanes commerciales, qui auraient aussi bien leur raison d'être et leur utilité, que les caravanes scolaires?

Lyon-Sport est heureux de servir d'intermédiaire entre les partisans de ces excursions. Nous fournirons tous les renseignements utiles. S'adresser au bureau du Journal.



AUTOMOBILISME

Le Règlement de l'Automobilisme

La commission sportive de l'Automobile-Club de France vient de publier un règlement applicable à toutes les courses automobiles sur route et sur piste. Nous ne pouvons publier ce document, d'un haut intérêt, à cause de sa longueur. Nous prenons nos dispositions pour pouvoir le mettre dans quelques

jours à la disposition de tous ceux de nos lecteurs qui nous en feront la demande en nous adressant des timbres pour son envoi.

Course Lons-le-Saulnier-Lyon et retour.

Les courses d'automobiles pour coureurs de vitesse et touristes, données sur le parcours Lons-le-Saulnier-Lyon et retour et Lons-le-Saulnier-Bourg et retour, ont été disputées, dimanche, avec un vif succès, dont il faut féliciter l'Automobile-Club du Jura qui les organisait.

Le vainqueur de l'ensemble a été Béconnais qui, à motocycle, a battu les voitures, couvrant les 250 kilomètres en 4 h. 49'25". Béconnais montait une Phébus.

Partis de Lons-le-Saulnier après 9 heures du matin, les chauffeurs devaient descendre au virage à Lyon, montée de Crépieux, et signer au contrôle, organisé, nous l'avons dit précédemment par les soins du Moto-Club de Lyon. Faisaient partie de ce contrôle MM. Y. de Vauguerin et Pourchot de Lons-le-Saulnier; Collin, président du Moto; Veyret, lieutenant de route; Bouchard, conseiller; Archinard, secrétaire; Paret, Dechaux, Moulin, Collomb et Pomède, représentant de cycles.

Voici l'ordre d'arrivée au virage des concurrents :

Voitures. — Petit, 12 h. 1'; Schneider, 12 h. 3'; Georges 12 h. 8'; Rigoulet 12 h. 29'; Kœchlin, 12 h. 31'; Japy, 12 h. 40'.

Tricycles. — Béconnais, 11 h. 58'; Zozo Castoldi, 12 h. 33'; Demester, 12 h. 34'; Cornier, 12 h. 44'; Mme Lemoine, 12 h. 57'; Belgit, 1 h. 21'; Zim, 1 h. 27'; Sébillote, 1 h. 34'.

Le retour à Lons-le-Saulnier s'effectuait par Montluel et Bourg, soit 132 kil.

Voici l'ordre d'arrivée au point de départ.

Voitures : 1^{er} Petit, en 5 h. 9'5"; 2^e Kœchlin, en 5 h. 31. m 4'; 3^e Rigoulet en 5 h. 42'24"; 4^e Schneider, en 5 h. 48' environ.

Il est à remarquer que M. Schneider, arrivé 2^e au virage de Lyon, a perdu, au retour, plus d'une demi-heure par suite de la crevaisson d'un pneu et qu'il est parvenu, néanmoins, à se classer encore 4^e, à force d'énergie et grâce aussi aux excellentes qualités de sa voiture qui, seule, avait à lutter contre 5 voitures d'une même marque.

Motocycles. — 1^{er} Béconnais, en 4 h. 49'25"; 2^e Cornier, en 6 h. 5'48"; 3^e Castoldi, en 6 h. 48'35"; 4^e Zim, en 6 h. 52'.

Béconnais gagne deux heures sur les motocycles et 15 à 16 minutes sur la première voiture arrivée.

Dans la **course voiturettes** Lons-le-Saulnier-Bourg et retour, soit 126 kilomètres, voici les résultats : 1^{er} David Amédée en 3 h. 39'34"; 2^e Maurice Martin en 3 h. 43' 42"; 3^e Chesnay en 4 h. 40'16".

M. Chesnay, qui a obtenu le 3^e prix de vitesse, et s'est classé premier dans la catégorie des voiturettes à quatre roues, appartient à la société Bourguignonne d'automobiles. De plus, M. Chesnay a remporté le 1^{er} prix de confort et d'élégance, médaille de vermeil offerte par l'Automobile-Club de France.

Course Paris-Lille

(Motocycles)

Le départ de la course de motocycles Paris-Lille (128 kilomètres) organisée par le Vélodrome de Lille avec le concours du journal *le Vélo*, a été donné, dimanche matin, à 10 heures 1/2, de Chalou. 25 concurrents sur 35 engagés se sont mis en ligne et 15 sont arrivés à Lille.

Voici les noms des vingt-cinq partants :

1 Oury, 3 Rigal, 4 Tart, 5 Barras, 6 L. Gasté, 7 Bertin, 11 E. Merville, 12 Willaume, 14 Lille, 15 Lepoutre, 17 Caron, 18 Vasseur, 21 Rivierre, 23 Bardin, 24 Osmont, 25 Théodora, 26 A. De-neux, 27 Rouquette, 28 Caillois, 29 Léon Degré, 30 Accon Sylvin, 31 Accon Adolphe, 32 Gleize, 34 Tempier, 35 Zenfuei.

C'est à Barras qu'est revenue la course. Il arrive à 3 h. 38 m., couvrant les 258 kilomètres du parcours, très durs surtout sur la fin, en 5 h. 18; 2 Osmont, à 3 h. 56; 3. Tart, à 4 h.; 4. Gleize, à 4 h. 2; 5. Willaume à 4 h. 4; 6. Caillois, à 4 h. 7 m. 30; 7. Ri-

gal, à 4 h. 9 m. 45; 8. Bardin, à 4 h. 29; 9. Tempier, à 4 h. 30 10. S. Accon. Tempier a fait 150 kilomètres avec l'une de ses roues voilée.

Ce qu'il faut exiger de son automobile

L'industrie des voitures automobiles a été déjà appelée, et avec juste raison, une industrie française par excellence.

C'est, en France, en effet, qu'on est parvenu, avant tous les autres pays, à créer des types qui atteignent presque la perfection.

Le vrai chauffeur demande surtout que sa voiture soit silencieuse, n'ait aucune trépidation et que la moindre de ses pièces soit de fabrication supérieure.

Toutes ces qualités distinguent précisément les automobiles sorties des ateliers de MM. **Rochet Schneider et Cie.**

Il est impossible de surpasser leur solidité, leur confort et leur élégance.

Elles sont munies de moteurs de six chevaux effectifs et montent toutes les côtes, même à pleine charge.

Ajoutons qu'elles sont les moins chères que l'on puisse trouver.

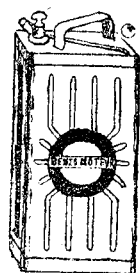
L'usine de MM. **Rochet-Schneider et Cie** est située rue Paul-Bert, n° 202.

Lyon, dans cette industrie, comme dans tant d'autres, se trouve à la tête du mouvement, ce que nous sommes heureux de constater.

Quadricycle. — 2 places état de neuf moteur Dion et Bouton, roues 65, accessoires compris. Prix 1,500 fr., s'adresser à M. Barriol, 310, cours Lafayette.

OCCASION. — **Automobile Bollée**, 2 places, état de neuf, dernier perfect., 4 chev., pneus 80 partout, access. 12, 24, 36 kil. **Prix : 2.200.** — Th. Joney, à Charentay Rhône).

OCCASION. — 1800 fr. — **Bollée 3 Chev^x** deux places, Accélérateur-Retardateur. Frein Lemoine. Brûleur à pression Longuemare. — Bon état. — A vendre pour cause achat de grande voiture. S'adresser à M. Alph. Eldin, 21 Place Bellecour, Lyon.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs Automobiles

Courses à pied et Athlétisme



FOOTBALL-CLUB DE LYON

ET
RÉGATES LYONNAISES
(F. C. R. L.)

(Gafé GRUBER, 13, place des Terreaux)

La saison de football (1899-1900) s'ouvrira officiellement, le dimanche, 17 septembre.

Tous les équipiers désirant jouer et faire partie d'une équipe, sont invités à assister à la réunion préparatoire du 5 septembre, au siège du Club (café Grüber), où il leur sera fait une communication les intéressant.

Philégic-Club Lyonnais

Société sportive du III^e arrondissement.
Siège social : café Collet, 14, place du Pont.

Séance du 23 août. — La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Miallet, doyen d'âge, qui donne lecture d'une lettre de M. Aycaguer, vice-président, priant le bureau de recevoir sa démission qui, après vote, est acceptée. Il est procédé au renouvellement du bureau. Sont élus : Président, MM. Ducelier; vice-président, Tharin; trésorier, Morénat; secrétaire, Marly; trésorier-adjoint, Faure P.; secrétaire adjoint, F. Dayet; capitaine de football, Drevon; capitaine de Cross, Tharin.

Sont nommés membres de la Commission de courses à pied : MM. Ducelier, Tharin, Faure P., Clapot.

Championnats. — Ainsi qu'il avait été décidé à la réunion du 9 courant, les championnats du F. C. L. se courront demain dimanche matin, 27 courant, au Vélodrome de la Tête-d'Or. Ils comprendront dans l'ordre : 100 mètres (séries), 90 mètres juniors, 1,500 mètres, 100 mètres (finale), 800 mètres, Lancement du poids, 400 mètres, 5,900 mètres, saut en longueur, saut en hauteur.

Le jury est ainsi composé : président, M. L. Dayet; secrétaire, M. F. Dayet; chronométrateur, M. Garbit; juge à l'arrivée, M. Clapot.

Les séries du 100 mètres commençant à 8 heures précises, les coureurs sont priés d'être exacts.

Le secrétaire : P. MARLY.

Red Star-Club Lyonnais.

(Siège : Café-Brasserie des Archers, 93, rue de l'Hôtel-de-Ville).

Les jeunes gens qui désireraient faire partie de la Société peuvent se faire inscrire tous les jours au siège où une liste est déposée. L'inscription est gratuite jusqu'à fin courant et les cotisations sont fixées à 0 fr. 50 par mois. On peut en outre, envoyer une demande d'inscription à MM. P. Bernadon, 50, cours Gambetta; A. Leduc, 4, rue de Fleuriën; Marjollet, 36, rue du Sergent-Blandan, et V. Desage, 117, rue Pierre-Corneille. Les demandes d'inscription envoyées à ces adresses devront être mises dans les boîtes aux lettres.

Voici le résultat des courses du dimanche 20 août 1899 :

Courses à pied. — 100 mètres vitesse. — 1. M. Rouvière, 2. M. Désage, 3. M. Liotard.

400 mètres. — 1. M. Désage, 2. M. Marjollet, 3. M. Zimy.

800 mètres. — 1. M. Parisot, 2. M. Zimy, 3. M. Liotard.

1.500 mètres. — 1. M. Désage, 2. M. Rouvière, 3. M. Bidault.

Courses de Bicyclettes. — 3 kilomètres. — 1. M. Leduc, 2. M. Marjollet, 3. M. Bidault.

5 kilomètres. — 1. M. Rouvière, 2. M. Leduc, 2. M. Marjollet.

♣ **DÉFIS.** — M. Marjollet lance un défi de 5 kilom. sur piste à M. Leduc. — L'équipe-tandem Leduc-Bidault lance un défi de 20 kilom. sur route à l'équipe Rodet-Marjollet.

Ces matches seront courus prochainement.

DIJON. — **L'Etoile Rouge Dijonnaise.** — Nous apprenons avec plaisir que cette société va demander à l'U.S.F.S.A. sa reconnaissance. L'E. R. D. mérite d'être félicitée pour cet excellent mouvement. Sa participation aux réunions athlétiques organisées par les Clubs Dijonnais amènera certainement une grande émulation.

♣ Voici les résultats de la réunion donnée dimanche, 13 août, par l'Etoile Rouge Dijonnaise, au bois du Parc de Dijon :

400 mètres championnat. 1. Dardenne, 2. Decollogne, 3. Barbelenet. T. 1 m. 1/5.

1.500 mètres championnat. — 1. Dardenne, 5. Variot, 3. A. Baunez. T. 4 m. 47 s. 3/5.

Saut en longueur, championnat. — 1. Decollogne 4 m. 98; 2. Vienne, 4 m. 43; 3. Variot, 4 m. 33 s.

500 mètres scratch. — 1. Dardenne, 2. Variot, 3. Barbelenet. T. 1 m. 23 s. 3/5.

Saut en longueur sans élan. — 1. Vienne, 2 m. 73; 2. Decollogne, 2 m. 60; 3. Berthelemy, 2 m. 05.

Essai de 2 tours du Bois (2.200 mètres), bicyclette. — 1. Catinot, 5 m. 26 s.

Un défi. — On nous adresse la communication suivante :

L'Union Sportive Dijonnaise avait lancé un défi au Racing-Club Bourguignon sur les distances suivantes : 100 mèl., 400 mèl. et 1,500 mètres (course à pied), par équipe de trois coureurs et 25 kilomètres (vélocipédie), sur piste, par équipe de quatre coureurs.

Ce défi vient d'être rejeté par le Racing-Club Bourguignon. Celui-ci décline l'honneur de se mesurer contre l'Union Sportive Dijonnaise.

Conclusion :

Le Racing-Club Bourguignon a peur d'être battu.

BEAUNE. — **Le Stade Beaunois** qui vient de se former à Beaune (Côte-d'Or), compte, d'ici peu, demander sa reconnaissance à l'U.S.F.S.A. Toute communication doit être adressée à M. Lagrange, à Beaune.

GENÈVE. — **L'Athlétic-Club Carougeois** qui a décidé d'organiser chaque année la course à pied de 22 kilomètres qui obtint un si grand succès l'année dernière, fera disputer cette importante épreuve le dimanche 3 septembre. Un lot d'excellents coureurs est déjà inscrit et il est presque certain que cette épreuve obtiendra encore plus de succès que l'année dernière. Le parcours est toujours le même soit Carouge-Croix de Rozon-Le Châble-St-Julien-Carouge (22 kil.).

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. -- Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

PHOTOGRAPHIE**Championnat photographique du Bicycle et Automobile Club de Lyon**

Voici le règlement de ce championnat dont R. parle sous la rubrique : *Cyclisme*.

Art. 1^{er}. — Le championnat annuel est ouvert exclusivement aux œuvres personnelles des membres du Bicycle et Automobile-Club.

Art. 2. — Ce championnat comprend deux sections; 1^{re} Paysages, scènes de genre, portraits. 2^e sujets pris pendant les réunions ou sorties effectuées par le Club (sujets sportifs ou anecdotiques).

Art. 3. — Le championnat est ouvert toute l'année et le jury, composé de cinq membres élus à l'Assemblée mensuelle d'octobre se réunira dans la première quinzaine de novembre pour statuer sur l'admission des épreuves. Celles-ci devront lui être remises sous pli cacheté (avec devise), le 1^{er} novembre au plus tard.

Art. 4. — Le nombre d'épreuves différentes que chaque concurrent pourra soumettre est fixé au maximum de 12, et au minimum de 4. Tous les formats sont admis à partir de 6 1/2 x 9.

Art. 5. — Il ne sera fait aucun classement entre les concurrents et il ne sera décerné aucune récompense; le concurrent qui aura eu le plus grand nombre d'épreuves admises sera proclamé champion pour l'année courante.

Art. 6. — Les épreuves admises seront, par les soins du jury, réunies en un album tiré par les procédés inaltérables; cet album sera mis en souscription parmi les sociétaires; deux exemplaires en seront déposés aux archives de la Société.

Art. 7. — Tout concurrent dont les épreuves auront été admises devra en déposer deux positifs sur verre destinés à la collection de projections du club, pour être projetés aux séances mensuelles.

Art. 8. — Toutes les épreuves admises seront exposées dans les salons du club par les soins du jury, cette exposition aura une durée de trois semaines.

GYMNASTIQUE



Fête Cantonale Genevoise.

Genève, Eaux-Vives, 30-31 juillet 1899.

C'est un simple essai de compte rendu que je fais, amis lecteurs, car arriver à vous dépeindre l'aspect de la commune des Eaux-Vives pendant la fête cantonale genevoise de gymnastique me semble un tour de force que ma plume est impuissante à exécuter.

Que l'imagination vous transporte un instant sous une voute de feuillage ou les couleurs chatoyantes de tous les cantons suisses flottent et claquent gaiement, les couleurs françaises brillent aussi d'un vif éclat et il n'est pas une fenêtre, pas un balcon, pas une pierre, dis-je, qui ne soit abritée par la mousse, les fleurs, ou les couleurs fédérales, cantonales et françaises. Les devises, les vers de bienvenue sont légion. Honneur aux habitants des Eaux-Vives pour le beau spectacle décoratif qu'ils ont offert aux gymnastes, voilà ce que vous diriez avec moi, amis lecteurs, si vous aviez pu l'admirer comme les gymnastes français l'ont fait.

Nous n'essaierions pas de vous décrire la fête du samedi et pour cause..., nous n'y étions pas. D'après nos camarades qui l'ont vue, elle a été belle, elle consistait surtout en l'inauguration du terrain de fête, un cortège, et la cérémonie de la remise d'une nouvelle bannière à la société cantonale de gymnastique. Le soir il y a eu fête de nuit avec commencement des concours spéciaux.

A notre arrivée à Genève, tout cela était fini et, après les cordiales poignées de main échangées avec les vieux camarades, et la traditionnelle chope de bienvenue, on gagnait son *plumard* bien gagné par 4 heures de torture (*lisez chemin de fer*).

Dimanche 30 juillet. — A 6 heures, debout et en route, à 6 heures 10 nous sommes sur le terrain du concours et vivement nous cherchons les sections françaises : Sentinelle et Gauloise de Lyon, Indépendante de Clermont-Ferrand et Vaillante de Lunel; elles sont au travail; l'une d'elle a déjà fait les sauts; mais à quelle heure a-t-on commencé!! Parbleu, à 6 heures, oui, mais à 6 heures en Suisse! notre oignon marque 6 h. 15 en France et il est 7 h. 06 en Suisse!!

Le champ de fête est situé dans la campagne ou propriété Naville, il est entouré de fort beaux arbres qui procurent une fraîcheur qui, lorsque le soleil sera plus haut sera appréciée par les gymnastes et leurs juges. Nos camarades français marchent assez bien, ils n'ont pas encore le brio des sections suisses à la pratique du simultané, mais cela viendra. Notre admiration va aux sections de Pro Patria de Genève, Eaux-Vives, Neuchâtel, etc. La seconde est superbe avec ses sauts à 6 chevaux. L'individuel, les nationaux, les massues, tout cela est suivi, entouré, applaudi, mais ce qu'il faut applaudir le plus, c'est l'organisation et la disposition du terrain. Il est relativement restreint, mais pas un coin, pas un pouce, dis-je, n'y est inoccupé.

Nous faisons un tour à la cantine; contre, notre coupon de carte de fête, on nous y sert la traditionnelle saucisse accompagnée de la chope ou de la pichollette; nous y rencontrons de vieux gymnastes comme Ducommun, Bourgeois, Bastard, Bornaud, Spelcht, et notre camarade Lassieur de l'Union Helvétique de Lyon.

A 11 heures on interrompt pour aller prendre le déjeuner bien gagné.

A 2 heures, les concours recommencent; les luttes que nous voyons de la tribune sont toujours le même jeu passionnant que nous avons applaudi souvent; le jury des luttes est dirigé par le maître Perrel, dont l'autorité en la matière est incontestable est incontestée. L'artistique continue et est également fort suivi.

A 5 heures ont lieu les préliminaires généraux par les sections suisses, il y a là 444 gymnastes, soit donc 444 paires de massues.

L'exécution a lieu sous les ordres de Desponds, après 4 temps d'avertissement, gymnastes et musiques partent ensemble. Le thème de la série est forcément cercles et moulins, avec une, puis deux massues, c'est superbe, quoique l'ensemble cloche fortement, *ça roule*, comme nous disons dans nos mouvements avec *circumductions*. La musique, en mouvement de valse, est bien comprise. (A suivre.) J. MENASTE.

La Jeune France.

Dimanche passé, 20 août, cette société, ainsi que nous l'avions annoncé, avait tenu à assister au concours-marche organisé par l'Association au Mont-Cindre. La marche s'est effectuée on ne peut mieux et l'entrain qu'ont acquis les jeunes gens à la faire est un encouragement pour les organisateurs dans l'avenir.

Après le concours de tir, la Société est revenue à Lyon où les sociétaires se sont séparés après s'être donné rendez-vous pour le soir, 7 heures, chez M. Clerc, place des Charpennes, où ils ont offert un vin d'honneur à leur moniteur général, M. Bédon, qui vient d'être promu officier d'Académie, et à M. Triffoz, adjoint au maire de Villeurbanne, membre honoraire de la Société, qui vient d'être nommé chevalier du Mérite Agricole.

Pendant cette cordiale cérémonie les sociétaires, qui n'oublient jamais dans chacune de leurs réunions leurs camarades soldats, ont fait une quête parmi les assistants qui a rapporté la somme de 7 fr. 20 qu'ils ont versée entre les mains de M. Bourgey, trésorier de cette caisse. Vers onze heures tout le monde s'est retiré emportant un excellent souvenir de cette soirée.

Alsace-Lorraine.

Nous rappelons que cette Société donnera sa 12^e grande Fête annuelle, le dimanche 3 septembre prochain, à 2 heures précises, dans les Jardins de l'établissement Clémence, 1 et 3, boulevard Pommerol, sous la présidence d'honneur de M. Clément, président de la Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est.

SAINT-RAMBERT-ILE-BARBE. — Concours de Gymnastique du 3 septembre. — Le comité d'organisation nous communique la liste du Comité d'honneur et de patronage. Présidents : MM. Aynard, général Zédé, Leroux, préfet du Rhône.

Vice-présidents : Compayré, recteur, Marcuil, maire, et Geneste.

Membres : MM. les sénateurs, députés, conseillers généraux du Rhône, conseillers municipaux de Saint-Rambert, Harent, Bonnet-Spazin, Joannard, Cazalet, président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France, Sanaoze, Polonus, Gouverne, Moitier, Burnichon, Roux, R. de Veyssière, Bonnet, Bossy, Dr Gayet, Escudier, président de l'U. S. F. S. A, Pondeveaux, Jaquet, Berlier, Schulz, la presse lyonnaise.

Sa belle installation, sa position merveilleuse sous les ombrages de l'île-Barbe, les facilités d'accès assurent à la fête gymnique de l'après-midi une affluence considérable. Plus de 30 Sociétés de la région viendront, par leurs vaillants efforts, se partager les belles récompenses que nous avons admiré.

Choisir pour un concours un site plus charmant est difficile et, chose remarquable, c'est que tout le monde sera à l'ombre!!

DIJON. — Dimanche, 20 août, a eu lieu à Nuits-St-Georges (Côte-d'Or) la septième fête départementale de gymnastique avec tout l'éclat désirable.

Voici les résultats des concours.

Exercices à mains libres. — Premier prix. — L'Avenir, de Dijon, 212 points; la Fraternelle, de Dijon, 241 points; l'Etoile, de Serrigny, 229 points; la Sentinelle, de Dijon, 219 points. Deuxième prix. — Le Réveil, d'Is-sur-Tille, 165 points. Troisième prix. — L'Etoile Auxonnaise, 155 points.

Exercices avec engins. — Pas de premier prix, le quantum des points n'étant pas atteint. — Deuxième prix. — La Côte-d'Or, de Beaune, 201 points; la Patriote, de Menille, 191 points.

Pupilles. — Premier prix *ex æquo*, l'Avenir, de Dijon, 212 points; l'Etoile Auxonnaise, d'Auxonne, 212 points. Deuxième prix. — La Sentinelle, de Dijon, 186 points.

Championnat. — M. Giboutot, de la Côte-d'Or, de Beaune, est proclamé champion.

La cravate de l'Union des Sociétés de Gymnastique de la Côte-d'Or est remise à l'Espérance, de Nuits, qui l'arborera à son drapeau pendant toute l'année, jusqu'à la prochaine fête départementale de gymnastique qui reste à fixer.

Cette remise est faite par M. Jean Vallée, président de l'Association fraternelle des Sociétés de Gymnastique de la Côte-d'Or.

Puis, les sociétés se reforment en cortège et défilent à nouveau en ville, avant d'aller prendre quelques instants d'un repos bien gagné, en attendant la grande fête de nuit qui aura lieu à la promenade des Buttes, et qui comporte des exercices d'ensemble avec flambeaux, pyramides, poses plastiques, etc.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

A nos Rédacteurs-Correspondants

En attendant une amélioration importante qui s'impose, l'abondance des matières est telle que Lyon-Sport, malgré son désir de réserver à chacun sa place, se voit souvent obligé d'ajourner la publication d'articles très intéressants venant de tous les points de la région du Sud-Est.

Nous ne pouvons donc que prier nos rédacteurs-correspondants d'être aussi succincts que possible dans leurs comptes rendus.

Nous les prions également de nous faire parvenir leurs communications le **mercredi**, au plus tard, afin d'en assurer l'insertion dans le numéro de la semaine.

MAISONS RECOMMANDÉES

B. CATIN, 78, rue Tronchet, à l'entresol, boîte dans l'allée, **rhabilleur**. Se rend à domicile sur demande.

DIVERS. — **Roche**, **Bandagiste**, 39, Cours de la Liberté, (Bandages ordinaires et spéciaux. — Hernies — Ceintures — Bas — Varices, etc.)

GUÉRIN, **rhabilleur**, anciennement, 1, rue d'Aubigny, actuellement rue Bellecombe, 67, au rez-de-chaussée (arrêt des tramways des Cordeliers à deux minutes). — Sur demande, se rend à domicile.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

A la demande de plusieurs lecteurs, nous avons dû créer, sous la rubrique : Demandes et Offres d'emplois, une série de petites annonces qui peuvent rendre le plus grand service aux personnes s'occupant de sports. Ces annonces paraîtront dans trois numéros consécutifs dans le cas où elles ne donneraient pas un résultat immédiat. Dans le but de rendre service mutuellement à nos lecteurs le prix de ces trois insertions est fixé à 1 fr. 50 ; pour les abonnés, il est réduit à 1 fr.

Célibataire, 30 ans, sortant du 13^e bataillon de chasseurs, cherche place de garçon de magasin, bureau, jolie écriture. Bonnes références. Ecrire où s'adresser chez M. Chabrolin, 12, rue des Fantasses, à Lyon.

Occupation accessoire convenant à employés de commerce, **Agents pour la publicité** sont demandés dans les différentes villes de la région. Intérêt sérieux. Ecrire A. Z., 31-

Jeune homme, 18 ans, actif et ancien employé d'administration, demande emploi dans bureau ou magasin. — Ecrire au Lyon-Sport, M. O., 26.

Ex-industriel, 36 ans, sérieux, très actif, bonnes références, sollicite emploi, placier, magasinier, expéditeur, bureaucrate dans même maison ; pourrait surveiller les soins et entretien des chevaux et de leur matériel. S'adresser au Lyon-Sport, J. D.

Bicyclettes montées en pièces détachées de 1^{res} Marques

LES MEILLEURES

J. B. DUNLOP, EADIE, WESWOOD, PERFECTA, B. S. A., BRILLANT

H. MEILHAC

180, avenue de Saxe, LYON

ÉCHANGES — RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES ET ACCESSOIRES

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.

AU CHEVAL DE BRONZE

Lyon-Bellecour

Statues — Bibelots — Cristaux montés
Objets d'Art — Maroquinerie
Cannes — Gravaches — Ombrelles
Éventails — Bijoux, etc.

LIQUIDATION POUR CESSATION DE COMMERCE

Derniers jours de vente — Nouveaux rabais

AGENCEMENTS A VENDRE

François MARCLET

LYON — 2, Place Kléber, 2, — LYON

Cabinet de 11 heures à midi et de 6 heures à 7 heures du soir

Défenseur devant les Tribunaux. — Recouvrements. — Contentieux civil et commercial. — Poursuites et défenses devant les Tribunaux. — Dépôt de bilans. — Représentation aux faillites. — Préparation de concordats. — Rédaction de tous actes sous seing privé. — Consultation affaires civiles et commerciales.

EXCURSIONS, VILLÉGIATURES, BAINS DE MER

Hôtels Recommandés

GRAND HOTEL DU MONT-PILAT Station climatique de premier ordre, à 1.260 m. d'altitude, commune de Pelussin (Loire). Panorama unique sur les Alpes et sur la vallée du Rhône. Vastes forêts de sapins, Prix modérés, arrangements pour familles et suivant séjour, à partir de 7 francs. **Voiture** (ou service) **par Chavanay ou Grand-Croix**.

HOTEL PENSION BELLE-VUE à DRAILLANT (Cursingey) (Hte-Savoie), 650 m. alt., à 30 min. gare de Perrignier, près de Bons St-Didier et Thonon-les-Bains. Belle vue sur le lac de Genève et le Jura. Bois châtaigniers et sapins. Prix modérés. Arrangements pour familles. Voitures à volonté. Chambre de bains.

TERMINUS-HOTEL P. L. M. à BRIANÇON, altitude 1.206 m. (Htes-Alpes). — La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a ouvert à la gare même de Briançon, un grand et bel hôtel dénommé : **Terminus Hôtel P. L. M.**, réunissant tout le confortable que l'on peut désirer.

Prix des chambres. — Services et éclairage électrique compris — Chambres à un lit, 5 fr. avec cabinet de toilette, 3 fr. 50, 3 fr. et 2 fr. 50. Chambre à deux lits, 6 fr.

Cycles et Motocycles Viale

P. VIALETTE

MÉCANICIEN-CONSTRUCTEUR

322, Avenue de Saxe — LYON — 24 bis, Rue Bouchardy

Réparations de tous systèmes — Pièces finies et brutes
Accessoires — Achat, échange et fourniture de pneumatiques de tous systèmes

Motocycles De DION & BOUTON

Nouveau Modèle, moteur 1 cheval 3/4 à prix réduits

GRANDS BAINS DE LA CROIX-ROUSSE

Bains ordinaires et composés — Bains sulfureux — Douches de vapeur — Bains russes aromatisés — Bains de lumière électrique et Bains de caisse résineux pour la guérison des Rhumatismes, Obésité, Goutte

BAIGNOIRES ÉMAILLÉES, EAUX DU RHONE, PÉDICURE, LES CABINES SONT CHAUFFÉES L'HIVER

LYON, 7, grande rue de Cuire, 7, LYON

(à proximité des deux funiculaires de la Croix-Rousse)

Hydrothérapie complète